



Conseil de sécurité

Soixante-dix-huitième année

9489^e séance

Mercredi 29 novembre 2023, à 9 h 30

New York

Provisoire

Présidents : M. Wang Yi/M. Zhang Jun (Chine)

Membres :

Albanie	M. Hoxha
Brésil	M. Vieira
Émirats arabes unis	M. Al Marar
Équateur	M. Montalvo Sosa
États-Unis d'Amérique	M ^{me} Thomas-Greenfield
Fédération de Russie	M. Nebenzia
France	M. de Rivière
Gabon	M ^{me} Ngyema Ndong
Ghana	M ^{me} Nkansah-Boadu
Japon	M. Uemura
Malte	M ^{me} Frazier
Mozambique	M. Fernandes
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Lord Ahmad
Suisse	M. Gürber

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0601 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 9 h 35.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne

Le Président (*parle en chinois*) : Je souhaite chaleureusement la bienvenue au Secrétaire général, aux ministres et aux autres représentants de haut niveau qui sont dans la salle du Conseil de sécurité. Leur présence aujourd'hui souligne l'importance de la question à l'examen.

Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentantes et représentants de l'Arabie saoudite, de l'Égypte, de l'Indonésie, d'Israël, de la Jordanie, de la Malaisie, du Qatar, de la Slovénie et de la Türkiye à participer à la présente séance.

Je propose que, conformément au règlement intérieur provisoire et à la pratique établie en la matière, le Conseil invite le Ministre des affaires étrangères et des expatriés de l'État observateur de Palestine à participer à la séance.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

Au nom du Conseil, je souhaite la bienvenue à S. E. M. Riad Al-Malki.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Tor Wennesland, Coordonnateur spécial pour le processus de paix au Moyen-Orient, à participer à la séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite également S. E. M. Ahmed Aboul Gheit, Secrétaire général de la Ligue des États arabes, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole au Secrétaire général.

Le Secrétaire général (*parle en anglais*) : Je me réjouis de cette occasion de présenter un exposé au Conseil de sécurité sur l'application de la résolution 2712 (2023). Le Coordonnateur spécial pour le processus de paix au Moyen-Orient, Tor Wennesland, va présenter ensuite son exposé mensuel périodique.

La résolution 2712 (2023) a été adoptée dans un contexte de nombreux décès et de destructions massives

provoqués par le conflit à Gaza et en Israël. Selon les autorités israéliennes, plus de 1 200 personnes, dont 33 enfants, ont été tuées et des milliers d'autres ont été blessées lors des actes de terreur odieux perpétrés par le Hamas le 7 octobre. Quelque 250 personnes ont également été enlevées, dont 34 enfants. De nombreux cas de violences sexuelles commises dans le cadre de ces attaques ont également été signalés, et ils doivent faire l'objet d'enquêtes rigoureuses et de poursuites. La violence fondée sur le genre doit être condamnée, à tout moment et en tout lieu.

Selon les autorités de facto, plus de 14 000 personnes ont été tuées depuis le début des opérations militaires israéliennes à Gaza. Des dizaines de milliers de Palestiniens et de Palestiniennes ont également été blessés, et de nombreux autres sont portés disparus. Plus des deux tiers des personnes tuées à Gaza seraient des enfants et des femmes. En l'espace de quelques semaines, les opérations militaires israéliennes à Gaza ont tué un nombre d'enfants bien plus important que le nombre total d'enfants tués au cours d'une année par une partie à un conflit depuis que je suis Secrétaire général, comme indiqué clairement dans les rapports annuels sur les enfants et les conflits armés que j'ai soumis au Conseil de sécurité. Ces derniers jours, les habitants du Territoire palestinien occupé et d'Israël ont enfin vu une lueur d'espoir et d'humanité dans tant d'obscurité. Il est profondément émouvant de voir que les civils bénéficient enfin d'un répit dans les bombardements, que les familles sont réunies et que l'aide vitale augmente.

Au paragraphe 1 de la résolution 2712 (2023), il est exigé

« de toutes les parties qu'elles s'acquittent des obligations que leur impose le droit international, y compris le droit international humanitaire, notamment pour ce qui est de la protection des civils et tout particulièrement des enfants ».

Il est manifeste qu'avant la pause, nous avons assisté à de graves violations. Au-delà du grand nombre de civils tués et blessés que j'ai évoqué, 80 % des habitants de Gaza ont été contraints de quitter leurs foyers. Cette population qui ne cesse de croître est repoussée vers une zone toujours plus restreinte du sud de Gaza alors que, et cela va sans dire, il n'est pas d'endroit sûr à Gaza. Dans le même temps, on estime que 45 % des habitations de Gaza ont été endommagées ou détruites. La nature et l'ampleur des morts et des destructions sont caractéristiques de l'utilisation d'armes explosives à large rayon d'impact dans des zones peuplées, qui font des ravages

considérables parmi les civils. Dans le même temps, les attaques à la roquette du Hamas et d'autres groupes contre des agglomérations en Israël se sont poursuivies, de même que les allégations d'utilisation de boucliers humains par ces groupes. Cela est incompatible avec les obligations découlant du droit international humanitaire.

Je tiens à insister sur l'inviolabilité des installations de l'ONU, qui abritent aujourd'hui plus d'un million de civils cherchant protection sous le drapeau des Nations Unies. L'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) a communiqué les coordonnées de toutes ses installations à Gaza à toutes les parties au conflit. L'Office a confirmé 104 frappes contre 82 de ses installations, dont 24 se sont produites depuis l'adoption de la résolution 2712 (2023). Au total, 218 personnes déplacées hébergées dans des écoles de l'UNRWA auraient été tuées et au moins 894 blessées. En outre, c'est avec une immense tristesse et une grande douleur que je dois annoncer que depuis le début des hostilités, 111 membres de notre famille des Nations Unies ont été tués à Gaza. Cela représente la perte de personnel la plus importante dans l'histoire de l'Organisation. Qu'il me soit permis de le dire sans ambages. Les civils, y compris les membres du personnel des Nations Unies, doivent être protégés. Les biens de caractère civil, notamment les hôpitaux, doivent être protégés. Les installations de l'ONU ne doivent pas être prises pour cible. Le droit international humanitaire doit être respecté en tout temps par toutes les parties au conflit.

Au paragraphe 2 de la résolution 2712 (2023), il est demandé

« des pauses humanitaires urgentes et prolongées et des corridors dans l'ensemble de la bande de Gaza [...] pour permettre [...] un accès complet, rapide, durable, sûr et sans entrave ».

Je me félicite des accords conclus par Israël et le Hamas avec l'aide des Gouvernements du Qatar, de l'Égypte et des États-Unis. Nous nous employons à maximiser le potentiel positif de cet accord pour la situation humanitaire à Gaza. Cette pause nous a permis d'améliorer l'acheminement de l'aide vers Gaza et à l'intérieur de celle-ci. Par exemple, pour la première fois depuis le 7 octobre, un convoi inter-institutions a livré des denrées alimentaires, de l'eau, des fournitures médicales et des abris dans le nord de Gaza, en particulier à quatre abris de l'UNRWA dans le camp de Jabaliya. Avant cela, l'aide apportée à ces sites était minime, voire inexistante, alors que des dizaines de milliers de personnes s'y étaient entassées pour se mettre

à l'abri. Par ailleurs, pour la première fois, des livraisons de gaz de cuisson sont entrées dans la bande de Gaza, où les files d'attente s'étendaient sur deux kilomètres. Dans le sud, où les besoins sont criants, les organismes des Nations Unies et leurs partenaires ont augmenté à la fois le volume d'aide fourni et le nombre de lieux qui ont pu être atteints. Je tiens à remercier le Gouvernement égyptien de sa contribution qui a permis de rendre cette assistance possible.

Cependant, l'aide apportée aux Palestiniens de Gaza reste totalement insuffisante pour répondre aux besoins colossaux de plus de 2 millions de personnes. Bien que le volume total de carburant autorisé à Gaza ait également augmenté, il reste insuffisant pour les opérations de base. Les civils de Gaza ont besoin d'un flux continu d'aide humanitaire vitale et de carburant vers et dans la zone. Un accès humanitaire sûr et sans entrave à tous ceux et toutes celles qui en ont besoin est essentiel. Les partenaires humanitaires ont procédé à plusieurs évacuations médicales du nord au sud de la bande de Gaza, notamment pour transporter des dizaines de bébés prématurés ainsi que des patients souffrant de lésions de la moelle épinière et sous dialyse de l'hôpital Chifa et de l'hôpital anglican Ahli. Plusieurs patients gravement malades ont également été évacués pour être soignés en Égypte. Les hôpitaux de Gaza ne disposent pas des fournitures de base, du personnel et du carburant nécessaires pour dispenser des soins de santé primaires à l'échelle requise, et encore moins pour traiter en toute sécurité les cas urgents. Le système médical s'est effondré sous l'effet de l'afflux de patients, des pénuries aiguës et de l'impact des hostilités.

Au paragraphe 3 de la résolution 2712 (2023), il est demandé « la libération immédiate et inconditionnelle de tous les otages détenus par le Hamas et d'autres groupes ». L'accord annoncé le 22 novembre a déjà permis la libération, en cinq jours, de 60 otages, à savoir 29 femmes et 31 enfants, détenus par le Hamas et d'autres groupes depuis le 7 octobre. En marge de cet accord, 21 autres otages ont été libérés au cours de la même période. C'est un bon début, mais comme je le dis depuis le premier jour, tous les otages doivent être libérés immédiatement et sans condition. En attendant, ils doivent être traités humainement et le Comité international de la Croix-Rouge doit être autorisé à leur rendre visite. L'accord a également permis la libération de 180 prisonniers et détenus palestiniens des prisons israéliennes, pour la plupart des femmes et des enfants.

Au paragraphe 4 de la résolution 2712 (2023), il est demandé

« à toutes les parties de s'abstenir de priver la population civile de la bande de Gaza des services essentiels et de l'assistance humanitaire indispensables à sa survie, conformément au droit international humanitaire ».

Beaucoup plus doit être fait pour commencer à répondre aux besoins des populations à Gaza. Les services d'eau et d'électricité doivent être entièrement rétablis. Les systèmes alimentaires se sont effondrés et la faim se propage, en particulier dans le nord. Les conditions sanitaires dans les abris sont épouvantables, avec peu de toilettes et des inondations d'eaux usées qui constituent une menace grave pour la santé publique. Les enfants, les femmes enceintes, les personnes âgées et les personnes dont le système immunitaire est affaibli courent un plus grand risque. Gaza a besoin d'une augmentation immédiate et durable de l'aide humanitaire, notamment de nourriture, d'eau, de carburant, de couvertures, de médicaments et de fournitures de soins de santé. Il importe de reconnaître que le point de passage de Rafah ne dispose pas d'une capacité suffisante, surtout si l'on tient compte de la lenteur des procédures de sécurité. C'est pourquoi nous demandons instamment l'ouverture d'autres points de passage, y compris celui de Kerem Shalom, et l'assouplissement des mécanismes d'inspection afin de permettre l'augmentation nécessaire de l'aide vitale. Mais l'aide humanitaire à elle seule ne suffira pas. Il faut également que le secteur privé fournisse des produits de base essentiels pour réapprovisionner les magasins de Gaza qui ont été complètement vidés.

Enfin, le paragraphe 5 de la résolution 2712 (2023) souligne

« l'importance des mécanismes de coordination, de notification humanitaire et de désescalade pour protéger l'ensemble du personnel médical et humanitaire, les véhicules, notamment les ambulances, les sites humanitaires et les infrastructures critiques, y compris les installations de l'ONU ».

Un système de notification humanitaire est désormais en place et fait l'objet d'un examen et d'une amélioration constants. Il est notamment prévu de recruter des experts civils et militaires supplémentaires pour appuyer la coordination.

Si je me félicite de l'adoption de la résolution 2712 (2023), ce qui compte le plus, c'est qu'elle soit appliquée par les parties. Conformément à la résolution, je communiquerai au Président du Conseil de sécurité un ensemble de moyens envisageables pour assurer

effectivement le suivi de son application. J'ai déjà mis sur pied un groupe de travail composé du Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix, du Département des opérations de paix, du Bureau de la coordination des affaires humanitaires et du Bureau des affaires juridiques, afin d'élaborer d'urgence des propositions dans ce sens. Pour l'instant, il est clair que cette application n'a été, au mieux, que partielle et qu'elle est terriblement insuffisante.

En fin de compte, nous savons que le nombre de camions envoyés ou les tonnes de fournitures livrées, si importants soient-ils, ne sont pas un critère de réussite. C'est à l'aune des vies épargnées, de la fin des souffrances et du rétablissement de l'espoir et de la dignité que le succès se mesurera. La population gazaouite est au prises avec une catastrophe humanitaire dantesque. Nous ne devons pas détourner le regard.

D'intenses négociations sont en cours pour prolonger la trêve, et nous nous en félicitons vivement, mais nous pensons qu'un véritable cessez-le-feu humanitaire est requis. Nous devons faire en sorte que la population de la région dispose enfin d'un horizon d'espoir en avançant de manière déterminée et irréversible vers la concrétisation de la solution des deux États, sur la base des résolutions de l'ONU et du droit international, dans le cadre de laquelle Israël et la Palestine vivront côte à côte dans la paix et la sécurité. Un échec condamnera les Palestiniens, les Israéliens, la région et le monde à un engrenage perpétuel de mort et de destruction.

Le Président (*parle en chinois*) : Je remercie le Secrétaire général de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Wennesland.

M. Wennesland (*parle en anglais*) : Après l'exposé du Secrétaire général, j'axerai le mien sur la dynamique en place en Cisjordanie occupée et dans la région, et sur les prochaines étapes, dans le contexte du conflit en cours entre Israël et les militants palestiniens à Gaza.

Avant cela, je tiens à me faire l'écho du Secrétaire général et à saluer les efforts faits par le Qatar, l'Égypte et les États-Unis d'Amérique pour faciliter la conclusion d'un accord qui, jusqu'ici, a permis de libérer 60 otages israéliens détenus à Gaza, de marquer une pause de six jours dans les combats, grâce à quoi l'ONU a pu augmenter l'aide humanitaire, et de relâcher 180 Palestiniens retenus prisonniers ou détenus par Israël. Un tel répit, après des semaines d'horreur, ne s'était que trop fait attendre.

Alors que le monde, à juste titre, focalisait son attention depuis le 7 octobre sur les violences dévastatrices et l'ouverture des hostilités, nous observons également des tensions accrues, des violences intenses et des restrictions de circulation généralisées en Cisjordanie occupée. La période écoulée a été marquée par des opérations israéliennes parmi les plus intensives menées en Cisjordanie depuis la seconde Intifada, au cours desquelles des Palestiniens armés ont utilisé des engins explosifs improvisés et les forces de sécurité israéliennes ont recouru à des frappes de drones. C'est à Toulkarm et à Jénine, notamment dans les camps de réfugiés, que les opérations israéliennes ont été les plus importantes.

La violence des colons reste également d'une forte intensité, donnant lieu à des tensions croissantes et des violences accrues, ainsi qu'à des déplacements de Palestiniens. Au total, 154 Palestiniens, dont 37 enfants, ont été tués en Cisjordanie au cours de la période considérée, la quasi-totalité d'entre eux dans le cadre d'opérations israéliennes, dont beaucoup ont impliqué des échanges de tirs avec des Palestiniens. Deux Palestiniens ont été tués par des colons israéliens. Trois Israéliens, dont deux membres des forces de sécurité, ont été tués dans des attaques palestiniennes.

Face à cette flambée de violence et aux vastes restrictions de circulation imposées par Israël, la crise budgétaire dans laquelle l'Autorité palestinienne est enfoncée de longue date s'est considérablement aggravée, du fait de l'enlisement de l'activité économique en Cisjordanie et de l'effondrement de l'économie gazaouite. Le 2 novembre, le Comité ministériel israélien chargé des questions de sécurité nationale a pris la décision de soustraire des recettes fiscales et douanières qu'Israël transfère à l'Autorité palestinienne « tous les fonds destinés à la bande de Gaza », ce qui a encore réduit les recettes et porté atteinte à nombre de services cruciaux et au paiement du traitement des fonctionnaires, y compris les forces de sécurité.

La situation a atteint le point d'ébullition et s'envenime rapidement. Dans les mois qui ont précédé la guerre, j'ai régulièrement prévenu le Conseil qu'il fallait faire davantage pour contribuer à stabiliser la situation en Cisjordanie, et c'est plus que jamais le cas aujourd'hui.

Je vais maintenant dire quelques mots sur la dynamique dans la région et sur mon inquiétude persistante quant au risque de nouvelle escalade.

Au nord d'Israël, les tensions le long de la Ligne bleue se sont apaisées ces derniers jours, mais la situation,

comme pendant la période considérée, reste très instable. Environ 100 000 Israéliens des communautés du nord sont toujours déplacés, et quelque 50 000 Libanais des zones méridionales proches de la Ligne bleue sont déplacés.

Le Golan a été le théâtre de tirs provenant de la République arabe syrienne, en direction du Golan occupé par Israël, ainsi que de frappes israéliennes contre des cibles situées en République arabe syrienne. Plus loin, des missiles et des drones auraient également été lancés depuis le Yémen en direction d'Israël. La plupart ont été interceptés. En revanche, des frappes de drones revendiquées par les houthistes ont touché une école à Eilat le 9 novembre. Un navire lié à un homme d'affaires israélien a été capturé par les forces houthistes en mer Rouge le 19 novembre.

Du fait du rythme effréné des événements et des besoins énormes sur le terrain, il est difficile de se projeter au-delà des défis les plus immédiats. Néanmoins, nous devons commencer à travailler sur les prochaines étapes. Si aucun cadre politique et de sécurité n'est effectivement en place lorsque les combats cesseront, il sera impossible de mettre durablement fin à la violence et de donner forme à une nouvelle réalité. Au cours des semaines et des mois à venir, la communauté internationale doit renforcer le dialogue avec Israël, l'Autorité palestinienne et les partenaires régionaux pour trouver des solutions politiques constructives et pratiques.

Personne ne sait réellement comment la guerre prendra fin, mais certains éléments sont irréfutables. Des actes de terreur comme ceux que le Hamas et d'autres ont commis contre Israël le 7 octobre ne doivent plus jamais se reproduire, et les Palestiniens de Gaza ne doivent plus jamais, jamais connaître les horreurs qu'ils endurent aujourd'hui. Gaza fait partie et doit continuer à faire partie intégrante d'un futur État palestinien, au sein duquel Gaza et la Cisjordanie seront placées sous l'autorité de l'Autorité palestinienne. La seule voie viable est celle qui mène à la fin de l'occupation et à la réalisation d'une solution prévoyant deux États, conformément aux résolutions de l'ONU, aux accords antérieurs et au droit international.

Nos efforts passés n'ont assurément pas suffi. Un message résonne singulièrement aujourd'hui, tandis que nous célébrons la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien : il faut engager une démarche nouvelle et différente. À défaut, nous sommes condamnés à tenter de nouveau de gérer un conflit qui, de toute évidence, ne peut être géré.

Le Président (*parle en chinois*) : Je remercie M. Wennesland de son exposé.

Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères de l'État observateur de Palestine.

M. Al-Malki (Palestine) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir décidé de tenir la présente séance au niveau ministériel et de la présider. Je remercie tous les ministres qui ont décidé d'y participer, notamment les ministres des pays arabes et des États membres de l'Organisation de la coopération islamique, qui parcourent le monde pour plaider en faveur de la fin de l'agression israélienne. Je tiens également à remercier le Secrétaire général de son exposé et de ses efforts, ainsi que l'ONU, qui joue un rôle vital sur le terrain.

Khaled, un grand-père, a serré dans ses bras sa petite-fille, Reem, âgée de 3 ans, lui a souri, l'a embrassée, lui a dit des mots réconfortants, lui a ouvert les yeux à plusieurs reprises et lui a dit qu'elle était « l'âme de [s]on âme », avant de l'enterrer, aux côtés de son frère Tarek, âgé de 5 ans. Combien de vies ont été réduites à des noms sur des sacs plastique, ayant dû quitter cette Terre beaucoup trop tôt et de la manière la plus brutale qui soit ? Tant de personnes dont la vie a été brisée et qui n'ont pas encore eu la possibilité de faire leur deuil, et tant de personnes dont le corps a été meurtri et qui n'ont pas encore eu la possibilité de guérir, dans la mesure du possible, après de telles tragédies et de telles souffrances. Toutes les personnes qui ne savent pas encore si elles s'opposent à ce qui se passe ou s'il faut y mettre fin doivent se poser des questions sur leur humanité. La vie à Gaza doit l'emporter sur les forces qui cherchent à la détruire ou à la déraciner. Nous remercions le Qatar et l'Égypte de leurs efforts qui ont abouti à la trêve, mais celle-ci doit devenir un cessez-le-feu permanent. On ne peut pas permettre aux massacres de reprendre. Il ne s'agit pas d'une guerre. Il s'agit d'un carnage que rien ni personne ne peut justifier. Il faut y mettre un terme.

Nous avons dit dès le début que le risque de catastrophe humanitaire ne pouvait être écarté, que les personnes retenues en captivité ne pouvaient être libérées et que l'escalade régionale ne pouvait être évitée sans mettre un terme à l'attaque israélienne contre la population palestinienne à Gaza. Ce dont nous sommes témoins aujourd'hui confirme ce que nous avons dit. Des milliers de vies auraient pu être épargnées. L'élan que nous observons enfin aujourd'hui doit être maintenu. Les membres d'une famille doivent se réunir lorsqu'ils sont vivants, et non lorsqu'ils sont morts. Les besoins urgents de notre population à Gaza doivent être satisfaits dans l'ensemble

de la bande de Gaza, sans retard ni obstacle supplémentaire. Les gens doivent pouvoir rentrer chez eux et commencer à reconstruire leur vie. Le siège imposé par Israël doit être levé.

Plus de 15 000 Palestiniens ont été tués par Israël. Plus de 10 000 d'entre eux étaient des femmes et des enfants. Ils ont été tués par Israël. Ils n'ont pas perdu la vie. Leur vie leur a été enlevée. Personne n'est en sécurité à Gaza, ni les enfants, ni les médecins, ni le personnel humanitaire, ni les journalistes, ni le personnel des Nations Unies. Ils ont été tués à un rythme sans précédent dans l'histoire moderne. Aucun endroit n'est sûr à Gaza, ni le nord, ni le sud, ni les abris de l'ONU, ni les écoles, ni les hôpitaux, ni les ambulances, ni les maisons, ni les rues, ni les mosquées, ni les églises. Des gens sont tués partout. Le droit international humanitaire a été promulgué pour protéger ces personnes et ces lieux, et au lieu d'être épargnés, ils sont pris pour cible. Israël ne cesse de citer des exemples de la Seconde Guerre mondiale pour justifier ses crimes, faisant fi du fait que ce sont précisément les horreurs qui se sont produites à l'époque qui ont conduit l'humanité à édicter les règles fondamentales qu'il enfreint aujourd'hui. Combien de fois le monde peut-il se permettre d'échouer au test de l'humanité à Gaza, en Palestine ? Combien de fois peut-il se permettre d'échouer au test de la légalité ?

Nous nous trouvons à un tournant historique et le temps ne joue pas en notre faveur. Un conflit politique soluble est en train d'être transformé en un affrontement religieux sans fin. Notre peuple est confronté à une menace existentielle. Que le Conseil ne s'y trompe pas : il se dit tant de choses sur la destruction d'Israël, mais c'est la Palestine qui est confrontée à un plan de destruction, mis en œuvre en plein jour, incorporé dans des lois et des politiques et exécuté dans la violence par des soldats et des colons. Nous sommes littéralement en train d'être rayés de la carte. Depuis la tribune de l'Assemblée générale, M. Netanyahu a annoncé un nouveau Moyen-Orient, dont la Palestine avait disparu (voir A/78/PV.10). Ce n'est pas un hasard si, sur la carte qu'il a brandie à cette occasion, la Cisjordanie, y compris Jérusalem-Est, et la bande de Gaza étaient considérées comme faisant partie d'Israël, de même que le Golan syrien. Nous sommes en train d'être écartés de l'histoire et de la géographie. Israël parle de « réinstallation volontaire ». Ils suggèrent cela simplement dans notre propre intérêt, avec des sièges et des bombardements qui ont entraîné le déplacement de 1,7 million de Palestiniens dans la bande de Gaza, et avec des incursions et des attaques des forces d'occupation et des colons. Ils ont fait de Gaza un enfer sur Terre et infligé

des souffrances atroces aux populations palestiniennes de Cisjordanie. À l'occasion du soixante-quatrième anniversaire de la Nakba, la catastrophe palestinienne, ils font tout pour terminer le travail.

Soixante-quinze ans plus tard, Israël devrait plutôt être convaincu qu'aucune force sur Terre ne peut déraciner les Palestiniens de la Palestine, ni la Palestine du cœur des Palestiniens, où qu'ils se trouvent. Les Palestiniens sont là pour rester. Ils sont originaires de cette terre, et leur destin est de vivre dans la liberté et la dignité sur cette terre. N'est-il pas temps de trouver un moyen de vivre côte à côte ? Nous n'avons même pas besoin de chercher bien loin pour trouver ce moyen. Il est inscrit dans le droit international et dans les résolutions pertinentes de l'ONU, à savoir la réalisation des droits inaliénables du peuple palestinien et le concept de deux États vivant côte à côte dans la paix et la sécurité sur la base des frontières d'avant 1967.

Des appels sont lancés pour éviter une escalade en Cisjordanie. Mais l'escalade est là. Depuis le 7 octobre, plus de 230 Palestiniens ont été tués en Cisjordanie, 3 200 ont été blessés, 1 250 ont été déplacés, dont 500 enfants, et des milliers ont été arrêtés, mutilés, humiliés ou harcelés. L'escalade est donc déjà là, ou bien ne parle-t-on d'escalade que si des Israéliens sont blessés ? Nous savons que le monde entier rejette les politiques coloniales et la violence d'Israël et qu'il demande l'application du principe de responsabilité, mais ce principe de responsabilité ne peut pas émaner d'un Gouvernement dont le programme est le même que celui des colons, qui est dirigé par des colons, qui finance les colonies de peuplement et qui arme les colons. Et la protection de notre peuple ne peut être assurée par les forces d'occupation qui sont complices de ces crimes. Nous avons besoin d'une protection internationale et d'une action internationale pour mettre fin à l'impunité afin d'éviter que les crimes qui se produisent quotidiennement au vu et au su de tous ne se reproduisent. Ce que notre peuple endure aujourd'hui est le résultat de l'incapacité de la communauté internationale d'assurer cette protection et de faire appliquer ce principe de responsabilité.

Israël tue nos enfants, une génération après l'autre. Aujourd'hui, à Jénine, Israël a tué deux enfants palestiniens, abattus par des tireurs embusqués israéliens. Adam, âgé de 8 ans, a reçu une balle dans la tête, et Basel, âgé de 15 ans, une balle dans la poitrine. Israël mutile nos enfants, une génération après l'autre. Israël arrête arbitrairement nos enfants, une génération après l'autre. Quiconque éprouve du soulagement en voyant les personnes détenues à Gaza réunies avec leurs proches

ne devrait pas avoir honte d'éprouver le même sentiment lorsqu'il voit une mère palestinienne réunie avec son fils libéré. Il devrait avoir honte si ce n'est pas le cas. Israël qualifie nos enfants de terroristes pour justifier leur assassinat et leur arrestation, ainsi que les actes de torture qu'il leur inflige. Il les arrête chez eux, dans leurs lits, avant l'aube, les traumatisant ainsi que leurs familles, chaque jour de chaque année. Cela doit cesser.

La déshumanisation et la diabolisation des Palestiniens ont pris une telle ampleur que certains pourraient encore se demander s'il n'y aurait pas quelque chose qui justifie le fait de raser des quartiers entiers, en laissant des milliers de personnes sous les décombres, des enfants, des femmes, des personnes âgées et des hommes tués sans discernement et au mépris total de toute règle juridique et de toute valeur humaine. Cette déshumanisation a des conséquences bien au-delà de nos frontières, notamment ici. Aux États-Unis, un enfant de 6 ans a été assassiné à l'arme blanche et trois étudiants ont été la cible de coups de feu.

Israël prend pour cible nos enfants, pour ensuite affirmer que nous leur enseignons la haine. Le problème n'est pas que nos enfants soient gavés de mensonges, mais qu'ils soient exposés aux bombes et aux balles, à l'occupation et à l'oppression, au blocus et aux murs de séparation. Nous nous opposerons à ceux qui tentent de justifier l'assassinat de nos enfants et à tous ceux qui prônent la pratique du deux poids, deux mesures, dans le monde réel ou virtuel, en essayant de museler les personnes qui font connaître leur vérité sous les bombes et celles qui sont solidaires de la Palestine.

Israël pense qu'il existe un droit international qui lui est propre, conçu pour être compatible avec ses crimes, un droit international qui autorise les crimes de guerre, les crimes contre l'humanité et le génocide, un droit international qui est appliqué non pas en fonction des actes commis, mais en fonction de l'identité de l'auteur et de la victime.

Notre position demeure inchangée. La vengeance n'est jamais la solution. La solution, c'est la justice. On ne saurait continuer à priver notre peuple de justice. La vie des Palestiniens et des Palestiniennes n'est pas moins sacrée que celle de n'importe quelle autre personne sur terre. La justice nous aidera à tracer la voie vers un avenir où aucune vie palestinienne ou israélienne ne sera fauchée.

Israël tente d'intimider ceux qui le critiquent et défendent le droit international dans le monde entier, y compris des gouvernements qui se considèrent comme

des alliés d'Israël, le Secrétaire général de l'ONU et les organismes des Nations Unies, ainsi que les organisations humanitaires et de défense des droits humains. Il ne cesse par ailleurs de saper l'Autorité nationale palestinienne sur les plans politique, financier et de la sécurité, ni de s'en prendre à l'ensemble du peuple palestinien.

Israël n'est jamais à blâmer. Tous les autres peuvent l'être, à commencer par les Palestiniens, bien sûr. Nous sommes responsables de notre propre dépossession, de notre déplacement forcé, de l'occupation de nos terres, du meurtre et de la mutilation de notre peuple, de l'oppression et de l'asservissement dont nous sommes victimes. Rien de tout cela n'est la faute d'Israël. Alors que ses dirigeants avouent leurs crimes, nient jusqu'à l'existence de notre peuple et s'engagent à ne ménager aucun effort pour empêcher l'indépendance de notre État, ils affirment malgré tout au monde qu'ils ne sont pas l'obstacle à la paix. Ils sont tout à fait disposés à faire la paix, une fois que nous serons tous morts ou déplacés, bien sûr.

Nous sommes une nation, et nous avons gagné le respect en tant que telle ; le respect et la solidarité des peuples du monde entier qui se manifestent une fois de plus ces jours-ci, notamment en cette Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien. Nous sommes des êtres humains, et chacun doit respecter notre dignité intrinsèque en tant que tels. Nul ne doit oser justifier le meurtre de civils palestiniens. Israël n'a pas le droit de légitime défense contre le peuple qu'il occupe et qu'il est tenu de protéger en vertu du droit international. Israël n'a pas un droit à la sécurité qui primerait sur notre droit à la vie, à la liberté et à l'autodétermination.

Israël n'est pas en quête de sécurité. Si c'était le cas, il choisirait la paix. Israël, et l'actuel Gouvernement israélien plus que tout autre, estime que la création d'un État palestinien est la menace stratégique qui pèse sur lui. L'argument majeur avancé par M. Netanyahu pour conserver son poste est qu'il est le mieux placé pour faire obstacle à la création d'un État palestinien en Cisjordanie et dans la bande de Gaza. Il l'a répété ces deux derniers jours. L'homme qui porte la responsabilité de l'assaut contre notre peuple est un homme dont la survie politique dépend de la prolongation des massacres et de la poursuite du déni des droits des Palestiniens. Il y a non seulement antagonisme entre ses intérêts et nos droits inaliénables, mais aussi antagonisme d'intérêts entre lui et tous ceux qui œuvrent en faveur de la paix et de la sécurité pour tous.

Gaza occupe une place très particulière dans notre histoire nationale. Aujourd'hui, pour de nombreuses personnes dans le monde, son nom est synonyme de

Palestine. Elle ne peut être effacée. Notre peuple ne peut en être déraciné. Son caractère palestinien ne saurait être modifié. Il n'y a pas de Palestine sans Gaza. Gaza saigne, Gaza souffre, Gaza a mal, mais Gaza vit, et la Palestine vit.

Il faut libérer la Palestine. C'est le seul moyen de parvenir à la paix.

Le Président (*parle en chinois*) : Je donne maintenant la parole au représentant d'Israël.

M. Erdan (Israël) (*parle en anglais*) : Le 29 novembre 1947, l'ONU a voté pour l'adoption du Plan de partage et la création de l'État juif. Cependant, alors qu'Israël a accepté avec joie cette résolution, les États arabes l'ont rejetée et ont en revanche tenté d'anéantir Israël. Aujourd'hui, exactement 76 ans plus tard, l'histoire se répète en quelque sorte. Les ministres des affaires étrangères de certains pays arabes sont venus ici aujourd'hui pour soutenir une organisation terroriste qui cherche à anéantir Israël. Heureusement, le plan visant à éliminer Israël a échoué à l'époque, tout comme il échouera aujourd'hui.

Malgré l'opposition arabe, Israël a vu le jour ; il a non seulement survécu à leur attaque, mais a prospéré, devenant une puissance dont les retombées ont profité à l'ensemble de l'humanité, notamment à nos voisins avec lesquels nous vivons en paix. Cette haine profonde d'Israël et des Juifs, avant même la création d'Israël jusqu'à aujourd'hui, découle de la même idéologie génocidaire que celle qui anime le Hamas.

Il ne s'agit pas d'un conflit politique, ni d'un partage de terres, mais uniquement de la destruction d'Israël et de l'assassinat de Juifs. Je prie les personnes présentes de regarder cette photographie. Cette image dit au Conseil tout ce qu'il doit savoir sur ce conflit. On y voit Hadj Amin al-Husseini, le grand mufti de Jérusalem et l'un des pères fondateurs du nationalisme palestinien. Al-Husseini a consacré sa vie à veiller à ce que toute présence juive soit éliminée en Israël ou dans tout autre pays arabe. La haine du mufti s'est répandue dans tout le Levant et, tragiquement, il a partiellement réussi à créer un Moyen-Orient judenrein, un Moyen-Orient sans Juifs. Ses disciples étaient à la tête des massacres de 1929 et 1936 en Israël. Ce sont eux qui ont exécuté le massacre de Farhoud à Bagdad en 1941 et d'autres massacres perpétrés contre les Juifs dans le monde arabe, et c'est l'idéologie du mufti qui a déclenché l'expulsion des Juifs des pays arabes et de l'Iran.

Il y a un siècle, plus d'un million de Juifs vivaient dans les pays arabes, mais ils ne sont pourtant plus que

quelques milliers aujourd'hui. Où sont passés tous les Juifs, les Juifs du Liban, les Juifs de Syrie, du Yémen, d'Iraq et d'Iran ? Ils ont été expulsés. Alors, assez d'hypocrisie ! Le mot « génocide », ou le mot « carnage », est souvent prononcé ici dans un contexte diffamatoire, comme s'il s'agissait d'un phénomène banal, voire inexistant. Nous, le peuple juif, savons parfaitement à quoi ressemble un génocide. Nous avons connu plus d'une fois des tentatives de génocide et des attaques, allant d'Hitler et du mufti aux organisations terroristes qui leur ont succédé. Leur nom n'est même pas mentionné ici.

Malheureusement, l'idéologie génocidaire du mufti continue aujourd'hui encore à empoisonner l'esprit de nombreux Arabes et musulmans. C'est cette même idéologie contre laquelle Israël se défend actuellement, une idéologie qui n'accepte ni un État juif dans quelque frontière que ce soit, ni l'existence de Juifs où que ce soit. Le mufti palestinien n'est en rien différent de Yayha Sinwar ou d'Ismail Haniyeh. Leurs noms ne sont pas mentionnés ici. Ils ne sont pas liés à ces discussions. Ils sont semblables à Hassan Nasrallah, aux houthistes, ou encore, aux ayatollahs en Iran. Ils sont tous les mêmes et sont animés par le même objectif, à savoir anéantir Israël et exterminer les Juifs. Il est temps que le Conseil de sécurité s'attaque à ce fléau avant que de nouvelles atrocités ne soient commises.

Le 7 octobre, le Hamas a commis un acte malveillant et non provoqué contre Israël, massacrant le plus grand nombre de Juifs en un jour depuis l'Holocauste. Pourtant, il est choquant de constater que près de deux mois plus tard, les crimes barbares du Hamas n'ont toujours pas été condamnés par le Conseil ou tout autre organe de l'ONU. Comment le Conseil veut-il que je réagisse à cette situation ? Comment les membres du Conseil réagiraient-ils si une organisation terroriste massacrait des milliers de leurs citoyens et en enlevait des centaines et si le Conseil refusait de condamner les terroristes ? Comme tous les membres du Conseil l'ont vu, le Hamas a déclaré publiquement qu'il reproduirait le 7 octobre encore et encore jusqu'à ce qu'Israël n'existe plus. Comment les membres du Conseil réagiraient-ils et défendraient-ils leurs citoyens face à une menace aussi claire ? Répondraient-ils par un cessez-le-feu ? Comment peut-on appeler à un cessez-le-feu tout en prétendant chercher une solution au conflit ? Après tout, quiconque est favorable à un cessez-le-feu cautionne en fait la poursuite par le Hamas de son règne de la terreur à Gaza. Le Hamas est une organisation terroriste génocidaire. Il ne s'en cache pas. Il n'est pas un partenaire fiable pour la paix. Le Conseil ne voit-il pas là une contradiction ? Demander à la fois un cessez-le-feu et la paix est un paradoxe.

L'aide humanitaire est très importante. Ce n'est toutefois pas en augmentant les quantités de nourriture, d'eau et de fournitures médicales que l'on se rapprochera d'une solution. Le Hamas ne se soucie pas des habitants de Gaza. Tout ce qui l'intéresse, c'est de mettre en œuvre la « solution finale » d'Hitler, et rien ne peut changer une idéologie génocidaire. Elle doit être déracinée et éliminée. Tout appel au cessez-le-feu signifie que le Hamas vivra encore un jour de plus, terrorisant les Israéliens et appauvrissant les habitants de Gaza. Toute discussion axée uniquement sur l'aide humanitaire, qui est extrêmement importante, ne tient pas compte du Hamas, qui est la cause de toutes les souffrances endurées à Gaza. Comme les membres du Conseil le savent, Israël s'est entièrement retiré de Gaza il y a 18 ans. Pas une seule communauté ni un seul soldat israélien n'est resté sur place. Le Hamas a-t-il cultivé les terres de Gaza après le désengagement d'Israël ou a-t-il investi toutes les ressources, autant que possible, dans le terrorisme ou la mort ? Il suffit de regarder sa ville souterraine terroriste et ses centaines de kilomètres de tunnels terroristes. Il est question de milliards et de milliards de dollars. Combien d'écoles, d'hôpitaux et de centrales électriques auraient pu être construits à Gaza si tous les fonds, ceux de l'ONU, n'avaient pas été détournés au profit du terrorisme ?

Le Conseil ne doit pas non plus rester silencieux face à l'éléphant chiite présent dans cette salle. L'Iran a armé, financé et entraîné le Hamas, mais le rôle central du régime des ayatollahs dans la destruction de la région n'a même pas été abordé ici. Ce n'est pas comme si le Hamas combattait Israël seul. Les missiles du Hezbollah pleuvent sur les villes du nord d'Israël, et l'Iran ne cache pas son objectif de détruire Israël. L'Iran appuie publiquement le massacre perpétré le 7 octobre, qui est à l'origine de tout. Le rôle central de l'Iran dans la déstabilisation de la sécurité au Moyen-Orient ne mérite-t-il pas d'être évoqué ici ? Il est clair que l'ONU a été cooptée par des personnes qui n'ont aucun intérêt réel à trouver une solution. Tous les organes de l'ONU ont été militarisés contre Israël.

Nous entendrons aujourd'hui des ministres des affaires étrangères de pays qui n'ont même pas condamné le massacre perpétré par le Hamas. Pouvons-nous honnêtement attendre d'eux qu'ils proposent une solution productive ? La seule contribution qui peut être utile ici est celle des parties qui ont condamné le massacre commis par le Hamas. C'est l'essentiel. Cela doit être le strict minimum. Il suffit de regarder ce qui s'est passé à l'ONU la semaine dernière. Les représentants de l'UNICEF à l'ONU n'ont même pas pris la peine de mentionner l'endoctrinement des enfants de Gaza par le Hamas pour

les inciter à commettre des actes de terrorisme. ONU-Femmes n'a pas informé le Conseil des viols barbares et des violences sexuelles perpétrés par le Hamas contre des Israéliennes. Toute cette semaine a été consacrée à la solidarité palestinienne, alors que tout cela n'a commencé que parce que le Hamas a commis un massacre délibéré et non provoqué d'Israéliens.

Lundi, le Conseil a tenu une séance privée consacrée uniquement à la situation humanitaire à Gaza (voir S/PV.9486). Hier, l'Assemblée générale a débattu de la question palestinienne (voir A/78/PV.39 et A/78/PV.40). Au cours des huit dernières semaines, aucun organe de l'ONU n'a tenu le Hamas pour responsable de ses crimes de guerre. Cela ne fait que prouver que la recherche d'une véritable solution n'est malheureusement pas l'objectif.

Depuis le jour où Israël a été créé, nous avons montré que nous étions un partenaire prêt à œuvrer pour la paix. Il y a 76 ans, nous avons accepté la résolution 181 (II) de l'Assemblée générale, alors que les Palestiniens l'ont rejetée, tout comme ils ont rejeté tous les autres plans de paix qui ont été présentés, que ce soit par Clinton, Obama ou tout autre président. Israël s'est réjoui de la signature des Accords d'Abraham, les traités de paix avec l'Égypte et la Jordanie. C'est parce qu'Israël aspire à la paix, tandis que les Palestiniens aspirent à la guerre et au terrorisme. La seule solution acceptable pour eux est celle qui empêche l'existence d'un État juif.

La volonté d'Israël de préserver la vie est également perceptible sur le terrain, à Gaza. Israël a maintenu et même dépassé les quotas d'aide humanitaire entrant à Gaza. Israël s'est montré tout à fait disposé à collaborer avec n'importe quel organisme international pour améliorer la situation. Israël a facilité l'entrée de matériel destiné à la mise en place d'hôpitaux militaires de campagne. Nous avons ouvert des couloirs humanitaires sécurisés et autorisé l'entrée de carburant.

Le Hamas a séparé les mères de leurs enfants lors de la libération des otages, en violation flagrante de l'accord conclu, tout en menaçant les habitants de Gaza et en les empêchant d'évacuer une zone de guerre active. Le Hamas veut plus de violence. Il veut accroître le nombre de victimes à Gaza. Pourquoi ? Il veut manipuler et falsifier le bilan des victimes pour que le Conseil ferme les yeux sur ses crimes, se concentre sur la condamnation d'Israël et fasse en sorte que nous ayons les mains liées. Tel est son projet. Le Hamas sait que la communauté internationale est son seul espoir de survie.

Le seul moyen d'améliorer considérablement la situation est d'appuyer la mission d'Israël consistant à éliminer les capacités terroristes du Hamas. Je le répète encore une fois : cette guerre peut se terminer demain, voire même aujourd'hui, si le Hamas libère tous les otages et livre tous les terroristes qui ont participé au massacre. Il est possible de parvenir à un véritable cessez-le-feu qui durera des décennies. Exigeons cela du Hamas. C'est la solution. Le moment est venu pour le Conseil de se concentrer pleinement et véritablement sur son mandat : la sécurité.

Le Président (*parle en chinois*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de Ministre des affaires étrangères de la République populaire de Chine.

Je tiens à remercier le Secrétaire général António Guterres et le Coordonnateur spécial Tor Wennesland de leurs exposés.

Depuis qu'a éclaté le dernier conflit palestinien-israélien en date, la Chine œuvre inlassablement pour instaurer la paix et sauver des vies. À plusieurs reprises, le Président Xi Jinping a rappelé la position de principe de la Chine sur la situation actuelle. Il a appelé à un cessez-le-feu immédiat et à mettre fin aux combats, à empêcher le conflit de s'étendre et à garantir que les couloirs humanitaires soient sûrs et sans entrave. Il a souligné que l'issue résidait fondamentalement dans la mise en œuvre de la solution des deux États, de manière à promouvoir un règlement global, juste et durable de la question palestinienne dans les meilleurs délais. En tant que Présidente du Conseil de sécurité pour le mois de novembre, la Chine a donné la priorité au conflit palestinien-israélien, qui constitue la plus grande urgence du moment.

Ce mois-ci, le Conseil de sécurité a adopté la résolution 2712 (2023), ouvrant la voie à un cessez-le-feu. Peu après l'adoption de ce texte, grâce aux bons offices de pays tels que le Qatar et l'Égypte, les parties concernées sont parvenues à un accord sur la libération d'un certain nombre de détenus et à une trêve de plusieurs jours. Même si ces mesures sont un peu tardives, elles revêtent une grande importance. Elles montrent aussi que le dialogue et la négociation constituent le meilleur moyen de sauver des vies et le moyen fondamental de régler les différends. Le conflit palestinien-israélien en cours a entraîné d'énormes pertes en vies humaines et une catastrophe humanitaire sans précédent. Ses retombées n'en sont qu'à leurs débuts. La guerre met à l'épreuve la conscience humaine et la justice, tandis que la paix en appelle à notre raison et à notre sagesse. À la croisée des chemins entre la guerre et

la paix, la communauté internationale doit agir plus résolument pour sauver des vies et rétablir la paix.

Premièrement, il nous faut œuvrer de toute urgence en faveur d'un cessez-le-feu général et durable. Nul n'est à l'abri sous le feu des armes, et laisser les combats s'éterniser ne fera qu'engendrer plus de morts et de dégâts. Il n'y a pas non plus de pare-feu à Gaza, et la reprise des combats risque fort de plonger toute la région dans le chaos. L'histoire de la question israélo-palestinienne, qui s'étend sur plusieurs décennies, a prouvé à maintes reprises que les moyens militaires ne sont jamais une solution et que répondre à la violence par la violence ne fait qu'exacerber la haine et le conflit, dans un cercle vicieux sans fin.

La Chine espère ardemment que ces jours de trêve ne seront pas seulement une pause avant une nouvelle offensive, mais marqueront au contraire le début d'une action diplomatique renouvelée en faveur d'un cessez-le-feu global et durable. Elle appelle la communauté internationale à faire d'un tel cessez-le-feu une priorité absolue, et nous appelons toutes les parties à conjuguer tous leurs efforts en vue d'atteindre l'objectif commun de la fin des combats à Gaza.

Deuxièmement, nous devons prendre des mesures plus concrètes et plus vigoureuses pour protéger les civils. Dans les conflits armés, la protection des civils est en droit international une ligne rouge qui ne peut pas être franchie. Les actes de violence et les attaques contre les civils sont inacceptables, sous quelque forme que ce soit, et toute violation du droit international, en particulier du droit international humanitaire, doit être condamnée. La Chine réaffirme son opposition au châtement collectif de la population de Gaza et au transfert forcé de civils palestiniens. Dans le même esprit, tous les otages doivent être libérés.

Il est urgent d'atténuer la crise humanitaire à Gaza. Il est impératif d'appliquer pleinement la résolution 2712 (2023), de lever les obstacles à l'acheminement de fournitures humanitaires suffisantes et de créer les conditions voulues pour que les organismes humanitaires puissent accomplir leur travail en toute sécurité. Le point de passage de Rafah ne saurait suffire à lui seul, loin s'en faut, pour acheminer les secours. Il est nécessaire d'ouvrir d'autres couloirs, et l'ONU doit jouer un rôle plus important dans le suivi et la coordination des efforts humanitaires à Gaza.

Depuis le début du conflit, la Chine a fourni une aide financière à l'Autorité palestinienne et à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés

de Palestine dans le Proche-Orient, ainsi que des fournitures humanitaires d'urgence, notamment de la nourriture et des médicaments, à la bande de Gaza. J'annonce que le Gouvernement chinois fournira un nouveau lot d'articles humanitaires d'urgence à la bande de Gaza.

Troisièmement, nous devons revitaliser, avec plus de détermination, les perspectives politiques de la solution des deux États. Alors qu'Israël est depuis longtemps un État indépendant et que le peuple juif n'est plus sans patrie, les droits du peuple palestinien à un État, à exister et au retour ont été ignorés depuis longtemps, et c'est là le nœud du problème entre les Palestiniens et les Israéliens, qui n'a cessé de s'envenimer. La solution juste et équitable à la question palestinienne est la solution des deux États, que rien ne peut remplacer. Ce n'est que lorsque cette solution sera véritablement et intégralement mise en œuvre qu'il sera possible de parvenir à la paix au Moyen-Orient, à la coexistence pacifique entre les deux États, Palestine et Israël, et au développement commun des deux peuples, le peuple arabe et le peuple juif.

La Chine appelle à une intensification d'efforts diplomatiques aux niveaux international et régional pour relancer un processus multilatéral crédible, revitaliser les perspectives politiques de la solution des deux États et relancer des négociations directes entre la Palestine et Israël. Nous plaidons pour l'organisation d'une conférence internationale de paix plus large, plus ambitieuse et plus efficace, et nous soutenons l'adhésion de la Palestine à l'ONU en tant que Membre à part entière. Le règlement de la crise actuelle ne saurait aller contre la solution des deux États ni enfreindre les normes du droit international ou les résolutions de l'ONU. Tout accord relatif à l'avenir de la Palestine doit refléter pleinement la volonté du peuple palestinien et tenir compte des préoccupations légitimes des pays de la région.

Quatrièmement, nous devons faire en sorte que le Conseil de sécurité agisse de manière responsable et efficace. La Charte des Nations Unies lui confère la responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité internationales. Le Conseil doit assumer sa responsabilité en ce qui concerne les questions importantes de guerre et de paix et de vie ou de mort. Il doit entendre l'appel des pays arabes et islamiques et de la communauté internationale et, compte tenu de la situation sur le terrain, prendre des mesures en temps utile.

La Chine a présenté son document de position sur le règlement du conflit palestinien-israélien, exposant les principes et les positions de la communauté internationale dans cinq domaines, à savoir l'obtention d'un cessez-le-feu

général et la cessation des combats, la protection effective des civils, la fourniture de l'aide humanitaire, le renforcement de la médiation diplomatique et la recherche d'un règlement politique par la mise en œuvre de la solution des deux États. Elle continuera à travailler avec les parties concernées pour renforcer la coordination et rechercher le consensus afin que le Conseil de sécurité assume les responsabilités qui lui incombent d'œuvrer pour la paix et de prendre le parti de la justice.

Aujourd'hui, nous comptons parmi nous de nombreux représentants de haut niveau de pays arabes et islamiques qui se sont récemment rendus dans plusieurs pays en tant que délégation de ministres des affaires étrangères. Je les ai rencontrés à Beijing pour un échange de vues approfondi. Leurs efforts de médiation témoignent de leur volonté ferme de mettre fin aux combats à Gaza et de faire advenir la paix au Moyen-Orient. Les pays arabes et islamiques attendent beaucoup de l'ONU et du Conseil de sécurité à la séance de ce jour. J'espère que nous pourrions puiser dans notre sagesse collective et présenter nos vues sur cette question d'intérêt commun, afin de contribuer comme il se doit à l'instauration d'un cessez-le-feu et à la cessation des combats au plus tôt, à l'atténuation de la crise humanitaire, à la coexistence pacifique entre la Palestine et Israël et à l'instauration durable de la paix et de la sécurité au Moyen-Orient.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

Il donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères de la République fédérative du Brésil.

M. Vieira (Brésil) (*parle en anglais*) : Je remercie la présidence chinoise du Conseil d'avoir élevé la présente séance sur la situation au Moyen-Orient au rang de réunion de haut niveau.

La question revêt la plus haute importance et un caractère d'urgence pour le Brésil, comme en témoigne la visite officielle que le Président Lula da Silva effectue actuellement en Arabie saoudite et au Qatar, où il échange des vues avec les principales parties prenantes sur la situation dans la région.

Alors que nous sommes réunis aujourd'hui à l'occasion de la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien, il va sans dire que le temps n'est pas à la célébration. Après avoir entendu le Secrétaire général Guterres et le Coordonnateur spécial Wennesland s'exprimer au sujet de l'horreur sans précédent qui règne à Gaza après l'attaque terroriste du 7 octobre et les 48 jours consécutifs de bombardements incessants qui

ont suivi, la solidarité n'est certainement pas le premier mot qui vient à l'esprit. La solidarité suppose l'unité, et au Conseil de sécurité, nous devons aussi nous montrer unis et faire preuve de solidarité à l'égard de tous ceux qui en ont besoin.

Pourtant, la situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne, est l'une des questions qui ont fait l'objet du plus grand nombre de veto au Conseil de sécurité. Ce record témoigne malheureusement du fait que, le plus souvent, les désaccords l'emportent sur les intérêts communs au Conseil. Le conflit au Moyen-Orient n'a pas pour autant disparu, tandis que nous ne parvenons pas à trouver un terrain d'entente au Conseil de sécurité. Bien au contraire, nous ne cessons d'entendre parler d'actes qui compromettent la viabilité d'un État palestinien et la mise en œuvre de la résolution 181 (II) de l'Assemblée générale de 1947, relative à la création de deux États vivant côte à côte dans la paix et la sécurité à l'intérieur de frontières mutuellement acceptées et internationalement reconnues. L'aggravation, ces dernières années, de la situation entre Israël et la Palestine ne nous a pas poussés à nous unir ni à agir pour atteindre l'objectif commun d'instaurer la paix pour les Palestiniens, les Israéliens et les populations du Moyen-Orient dans leur ensemble. Alors que nous sommes aujourd'hui consternés par la spirale de la violence et les pertes intolérables de vies innocentes, tant en Israël qu'en Palestine, et que nous nous inquiétons de la possibilité bien réelle d'une contagion régionale, nous devons exiger du Conseil qu'il s'acquitte de sa principale obligation, à savoir le maintien de la paix et de la sécurité internationales.

Pire encore, nous n'avons pas su faire front commun dans le passé et nous ne semblons pas être disposés à le faire aujourd'hui. La bande de Gaza est en proie à des niveaux de violence inacceptables. Plus de 5 000 enfants ont péri. Nous avons entendu Catherine Russell, Directrice générale de l'UNICEF, déclarer sans équivoque que la bande de Gaza était l'endroit le plus dangereux au monde pour un enfant. Plus de 14 000 civils ont perdu la vie. Le sort des femmes à Gaza, en particulier des femmes enceintes, est profondément inquiétant. Le nombre de déplacés est effarant : il s'élève à près de 1,7 million de personnes, soit 80 % de la population gazaouite. On estime que 41 000 maisons ont été détruites ou gravement endommagées. Au total, 18 hôpitaux ont été fermés. Le nombre de camions chargés d'aide humanitaire est tout simplement insuffisant pour répondre aux besoins fondamentaux de la population, tels que ceux liés aux vivres, à l'eau, aux médicaments et au carburant. Les violations présumées du droit international humanitaire et du droit

international des droits humains se poursuivent à mesure que les infrastructures civiles sont détruites. Le nombre alarmant de décès parmi les membres du personnel des Nations Unies, qui s'élève à plus d'une centaine, constitue un record tragique dans l'histoire. Dans ce contexte, le Conseil et la communauté internationale doivent unir leurs forces pour mettre fin à la violence et garantir l'acheminement d'une aide humanitaire sans entrave, durable et prévisible à Gaza.

Nous exprimons également notre solidarité inconditionnelle avec les familles israéliennes dont des membres innocents ont été pris en otage. À cet égard, le Brésil se félicite de la libération de 74 otages au cours des derniers jours. Cependant, 167 personnes sont toujours retenues en captivité. Nous partageons la douleur et l'insupportable souffrance de leurs familles. Nous ne pouvons supporter l'idée que des enfants soient enlevés à leur famille, quelles qu'en soient les circonstances et sans aucune justification. C'est pourquoi nous demandons une nouvelle fois la libération, en toute sécurité et sans condition, de tous les innocents.

Le Brésil se félicite de l'accord de trêve conclu récemment entre les parties, grâce à la médiation du Qatar et avec l'appui de l'Égypte et des États-Unis. L'arrêt conditionnel et temporaire des hostilités et les efforts déployés pour faciliter la libération de nombreuses personnes captives sont le signe qu'un accord est possible, même lorsqu'il semble hors de portée et irréalisable. Tout en saluant le travail accompli par les médiateurs de cette avancée diplomatique encourageante, le Brésil se réjouit aussi de la prorogation de la trêve pour deux jours supplémentaires. La violence, la terreur et les mesures coercitives ne font qu'engendrer la haine et alimenter un cycle d'hostilités sans fin. C'est pourquoi nous exhortons toutes les parties à s'accrocher à cette étincelle d'espoir et nous les encourageons à préserver cet accord vital.

La trêve est un premier pas vers une désescalade de la violence. Elle doit nous inciter à surmonter nos divergences et à coopérer de manière ambitieuse. S'il reconnaît la pertinence de la résolution 2712 (2023) et de l'appel qui y est lancé en faveur de pauses humanitaires et de corridors à Gaza, le Brésil estime que le Conseil doit faire davantage. Il doit faire front commun pour adopter une approche plus décisive et plus globale qui permette de consolider les acquis, de remédier de manière durable et prévisible à la situation désastreuse sur le terrain et de favoriser un avenir plus sûr et placé sous le signe de l'espoir. Pour faire écho aux remarques formulées récemment par le Président Lula da Silva à ce sujet, nous espérons

vivement que cet accord relatif à une trêve humanitaire de courte durée, modeste signe d'espoir au beau milieu d'une effroyable tragédie humaine, pourra ouvrir la voie à la paix et jeter les bases nécessaires à la reprise du processus de paix entre Israël et la Palestine. Cet effort ne doit pas pour autant nous faire oublier que nous devons nous attaquer aux causes profondes de la question palestinienne par le biais du dialogue, de la volonté politique et d'une bonne diplomatie. Ce processus doit être pleinement inclusif, tout en tenant compte des points de vue de toutes les parties prenantes. Chaque pays et partenaire qui a une influence sur les parties doit être appelé à endosser ses responsabilités pour parvenir à une solution durable sur cette question centrale. Bien entendu, le Conseil doit également assumer ses responsabilités.

Enterrer la solution des deux États, c'est enterrer toute perspective de paix. Un État palestinien viable, vivant côte à côte avec Israël dans la paix et la sécurité, à l'intérieur de frontières mutuellement acceptées et internationalement reconnues, représente à la fois la concrétisation des aspirations des Palestiniens à l'autodétermination et un intérêt des plus cruciaux pour tous les pays épris de paix qui appartiennent à l'ONU. Le Brésil appuiera sans équivoque toute initiative qui prendrait la forme d'une conférence internationale, comme l'ont proposé certains États Membres, et qui aurait pour but de mettre en œuvre la solution des deux États.

Les aspirations légitimes des Palestiniens et des Israéliens à la paix et à la sécurité dans leur propre pays ne sauraient être dédaignées ou négligées plus longtemps. Comme j'ai essayé de le faire comprendre ici aujourd'hui, la solidarité n'est pas seulement une obligation morale, c'est le devoir du Conseil de sécurité. Si le Conseil veut s'acquitter de ses responsabilités en matière de maintien de la paix et de la sécurité internationales, telles qu'elles sont consacrées par la Charte des Nations Unies, il doit s'unir autour du bien commun et transcender les intérêts individuels de ses membres.

Le Président (*parle en chinois*) : Je donne maintenant la parole au Ministre d'État chargé du Moyen-Orient, de l'Afrique du Nord, de l'Asie du Sud, de l'Organisation des Nations Unies et du Commonwealth du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

Lord Ahmad (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier le Secrétaire général Guterres et le Coordonnateur spécial Tor Wennesland de leurs exposés détaillés.

Tandis que nos regards sont tournés vers le Moyen-Orient, une tragédie se joue sous nos yeux. Israël a subi la pire attaque terroriste de son histoire, et les opérations militaires israéliennes qui en découlent ont plongé les Palestiniennes et les Palestiniens dans une crise humanitaire dévastatrice qui ne cesse de s'aggraver.

Chaque vie compte, qu'elle soit israélienne ou palestinienne. Chaque vie civile innocente perdue, qu'elle soit palestinienne ou israélienne, est une tragédie. De fait, nous pleurons collectivement la perte de toutes les vies innocentes, y compris celles de membres du personnel des Nations Unies, qui fournissent une aide vitale à Gaza.

Pourtant, la semaine écoulée a offert un répit ô combien nécessaire dans les hostilités. L'accord a été une occasion précieuse d'apporter espoir et soulagement aux familles des otages et de permettre l'acheminement d'une aide humanitaire vitale à Gaza. Mais cela ne doit pas être une mesure isolée. Nous devons collectivement nous en inspirer et saisir l'occasion d'aller plus loin, notamment en assurant un suivi et en fournissant davantage de motifs humanitaires pour une telle cessation. Les otages doivent être libérés. L'aide doit être acheminée. Et les civils doivent être protégés.

J'ai eu la possibilité de me rendre récemment au Qatar pour discuter précisément de ce conflit. Je saisis cette occasion pour saluer le rôle central joué par ce pays dans cet accord, aux côtés de l'Égypte et des États-Unis.

La semaine dernière, le Ministre britannique des affaires étrangères, Lord Cameron, s'est rendu en Israël et dans les territoires palestiniens occupés où il a rencontré des dirigeants israéliens et palestiniens. Ces rencontres ont été l'occasion de parler de l'importance d'obtenir la libération des otages, de résoudre la crise humanitaire, ce pour quoi le Ministre britannique des affaires étrangères a annoncé le versement, par le Royaume-Uni, d'une aide humanitaire supplémentaire de 38 millions de dollars, et aussi de souligner la nécessité de trouver un règlement politique à long terme au conflit, fondé sur la solution des deux États.

En Israël, il a évoqué la nécessité d'une désescalade immédiate en Cisjordanie, où plus de 200 Palestiniens ont hélas été tués, et d'empêcher une nouvelle escalade qui fragiliserait la paix et la sécurité régionales, autant de préoccupations que nous partageons tous. Nous saluons les déclarations condamnant la violence des colons mais le Royaume-Uni est clair : il faut que justice soit faite et qu'Israël demande des comptes aux responsables. De même, la position du Royaume-Uni sur les colonies

israéliennes est claire et établie de longue date. Ces colonies sont illégales au regard du droit international et contraires à la cause de la paix.

Le Royaume-Uni considère également que l'Iran représente une menace inacceptable pour la région du fait de ses actions déstabilisatrices et du soutien qu'il apporte depuis longtemps à ses partenaires et supplétifs dans la région, notamment le Hamas, le Hezbollah et le Jihad islamique palestinien. Nous condamnons la capture illégale du navire marchand *Galaxy Leader* et demandons la libération immédiate et inconditionnelle du navire et de son équipage.

Pour sa part, le Royaume-Uni travaille sans relâche dans toute la région avec l'ensemble des partenaires sur cette question particulière, sur l'importance de l'aide humanitaire, sur l'importance de la libération des otages et sur l'importance d'éviter toute nouvelle escalade. Le Royaume-Uni se fait également l'écho de l'appel lancé par la Force intérimaire des Nations Unies au Liban à cesser les hostilités de part et d'autre de la Ligne bleue et à réaffirmer la détermination d'appliquer la résolution 1701 (2006).

Depuis le début des événements déclenchés par l'attaque du Hamas contre Israël le 7 octobre, le Royaume-Uni a dit clairement qu'Israël avait le droit de se défendre contre le terrorisme, mais que, ce faisant, il devait respecter le droit international, dont la protection de la vie des civils est un élément central et fondamental. Il faut le dire franchement : un trop grand nombre de civils innocents, parmi lesquels de nombreux enfants, ont perdu la vie dans cette tragédie, et nous devons travailler ensemble afin de trouver des solutions à ce conflit de longue date.

En définitive, nous devons tracer le chemin de la paix et nous assurer que des événements comme ceux du 7 octobre ne se reproduisent plus jamais. C'est pourquoi nous devons également nous engager à faire en sorte qu'une paix durable soit établie.

Le Royaume-Uni croit en un règlement négocié, conforme aux résolutions du Conseil de sécurité, qui permettra à Israël de vivre en sûreté et en sécurité aux côtés d'un État de Palestine viable et souverain. Nous devons maintenant agir tous ensemble pour traduire cette ambition dans les faits : pour garantir la sécurité, la justice et la paix, aux Israéliens comme aux Palestiniens. Tel doit être notre objectif commun, réaliste et à long terme.

La paix semble peut-être difficile, mais elle est envisageable. La paix est à notre portée. Et nous devons travailler ensemble pour atteindre ce noble objectif.

Le Président (*parle en chinois*) : Je donne maintenant la parole à la Représentante permanente des États-Unis d'Amérique et membre du Cabinet du Président Biden.

M^{me} Thomas-Greenfield (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie de leurs exposés le Secrétaire général Guterres et le Coordonnateur spécial Wennesland. Je souhaite à mon tour la bienvenue aux nombreux ministres présents aujourd'hui.

Nous en sommes au sixième jour de la pause humanitaire à Gaza – une pause qui, dans les ténèbres d'un conflit déclenché par le Hamas, a été une lueur d'espoir ; une pause qui, à vrai dire, n'aurait pas été possible sans l'impulsion du Qatar, de l'Égypte et des États-Unis d'Amérique.

Depuis le tout premier jour, les États-Unis ont adopté à l'égard de ce conflit une approche diplomatique présidentielle, directe et personnelle.

La diplomatie est difficile. Beaucoup de choses se passent en coulisses. Même si le travail que nous accomplissons dans cette salle est extrêmement important, il arrive souvent que les progrès trouvent leur origine en dehors de ces murs.

Prenons l'exemple de la pause humanitaire que nous avons aidé à négocier. De l'eau, de la nourriture, du carburant et d'autres produits de première nécessité sont maintenant distribués aux civils palestiniens dans le sud et, ce qui est crucial, dans le nord. Cette semaine, les États-Unis expédient dans la région, par avion, du matériel médical de l'ONU, de l'aide alimentaire et des produits de première nécessité en prévision de l'hiver. Hier même, nous avons livré près de 25 tonnes d'aide à la plateforme logistique humanitaire. Au cours des cinq premiers jours de la pause humanitaire, un millier de camions sont entrés dans la bande de Gaza, et des livraisons plus régulières de carburant parviennent à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA).

Néanmoins, il faut encore plus d'aide humanitaire, beaucoup plus. C'est pourquoi nous devons tout mettre en œuvre pour augmenter l'aide, et toutes les parties doivent faire le maximum pour protéger les civils, dont font partie le personnel de l'UNRWA et les journalistes.

Les États-Unis ont exhorté Israël à prendre toutes les mesures possibles pour éviter de faire des victimes parmi les civils dans l'exercice de son droit à protéger sa population des actes de terrorisme. Nous savons que le

Hamas continue sciemment d'utiliser des civils comme boucliers humains, ce qui expose avec cruauté les civils palestiniens au danger. Pour autant, cela ne diminue aucunement la responsabilité d'Israël de protéger les civils, conformément au droit international humanitaire.

Pendant cette pause, nous nous sommes réjouis de la libération d'otages que le Hamas avait arrachés à leurs familles. Nous avons assisté à des retrouvailles émouvantes ; des enfants qui courent vers leurs parents pour les enlacer, et des familles rassemblées, enfin libres de souffler après des semaines d'angoisse. Je ne peux tout simplement pas imaginer ce que les otages et leurs familles ont enduré. Nul d'entre nous ne peut l'imaginer.

Je pense à Abigail Edan, une fillette de 4 ans qui a été libérée cette semaine mais qui a vu de ses propres yeux le Hamas tuer ses parents, et à Yaffa Adar, une femme âgée, dont le visage empreint de courage et de résolution montre qu'elle peut, maintenant qu'elle est libre, sourire à nouveau. Voilà ce qu'est le Hamas. De toute évidence, personne n'est trop jeune ou trop vieux pour sa terreur. Voilà les horreurs qu'il exalte, et voilà les horreurs que certains États Membres refusent toujours de condamner. C'est inacceptable et révoltant.

À l'heure où nous nous réjouissons de la libération de ces otages, il y en a tant d'autres qui ne sont pas encore libres, et leurs familles continuent de vivre un enfer, car elles ne savent pas si elles reverront leurs proches, ou quand elles le pourront. Je pense à Hersh Goldberg-Polin et à ses parents, que j'ai rencontrés. Je tiens à dire ceci à ces familles : nous ne connaissons pas le repos tant que tous les otages détenus par le Hamas et d'autres groupes n'auront pas été libérés – tous les otages, sans aucune exception.

Dans cette optique, nous souhaitons que cette pause humanitaire soit prolongée. Israël a clairement indiqué qu'il était prêt à prolonger l'interruption des combats pour chaque jour où le Hamas libérerait 10 otages supplémentaires. La balle est maintenant dans le camp du Hamas. Et si le Hamas décide de ne pas prolonger l'accord, il en portera l'entière responsabilité.

Si la semaine qui vient de s'écouler a été une source d'espoir, je tiens à évoquer trois faits profondément troublants.

Premièrement, nous restons préoccupés par la possibilité d'une propagation du conflit. Les États-Unis ne souhaitent pas voir de conflit au Liban, où l'escalade aurait de graves répercussions sur la paix et la sécurité régionales et sur le bien-être de la population libanaise.

Rétablir le calme le long de la frontière israélo-libanaise est de la plus haute importance, et l'application scrupuleuse de la résolution 1701 (2006) est un élément crucial à cet égard. La Force intérimaire des Nations Unies au Liban joue un rôle essentiel le long de la Ligne bleue, et nous attendons de toutes les parties qu'elles garantissent la sécurité des soldats de la paix. De plus, nous demandons au Conseil de condamner avec la plus grande fermeté les dernières attaques que les houthistes ont menées en mer Rouge et dans le golfe d'Aden, qui font peser un risque considérable sur la sécurité maritime des navires. Ces attaques doivent cesser, et le *MV Galaxy Leader* et son équipage doivent être libérés immédiatement.

Deuxièmement, nous sommes vivement préoccupés par la forte augmentation des actes de violence commis par des colons israéliens extrémistes contre des Palestiniens en Cisjordanie. Les extrémistes qui attaquent les civils en Cisjordanie doivent répondre de leurs actes, et cette violence doit cesser. Le Président Biden a clairement indiqué que les États-Unis étaient prêts à prendre des mesures dans ce sens, notamment en interdisant l'octroi de visas à ces extrémistes. Nous nous opposons fermement à l'expansion des colonies de peuplement en Cisjordanie, qui compromet la possibilité d'un État palestinien d'un seul tenant.

Troisièmement, nous demandons à toutes les parties dans la région et à tous les peuples du monde entier de s'abstenir de tout discours incendiaire qui exacerbe les tensions et la haine. Cela inclut un langage déshumanisant. Au cours des deux derniers mois, nous avons été témoins d'une recrudescence de l'antisémitisme et de l'islamophobie. Nous le voyons en ligne sur les médias sociaux, et nous le constatons aussi dans nos communautés, où la haine engendre la violence. L'attaque violente commise contre trois étudiants d'origine palestinienne dans le Vermont est odieuse. Nous nous devons tous de condamner toutes ces attaques.

Même si nous nous focalisons sur les tâches immédiates qui requièrent notre attention, nous devons envisager un avenir meilleur pour que les générations futures ne connaissent jamais les horreurs de la terreur et du conflit, pour éradiquer la méfiance et le traumatisme qui continuent d'accabler la région, et pour permettre aux Israéliens et aux Palestiniens d'avoir un avenir libéré du Hamas et exempt de terreur. Car, soyons clairs : si la bande de Gaza venait à rester sous le contrôle du Hamas, les civils palestiniens seraient privés de la possibilité de construire quelque chose de meilleur pour eux-mêmes, et Israël serait toujours exposé à d'éventuelles futures attaques.

Nous avons besoin de la solution des deux États, dans laquelle Gaza et la Cisjordanie sont finalement réunies sous une structure de gouvernance unique, une Autorité palestinienne revitalisée. C'est la seule manière de garantir la sécurité et une existence démocratique pour Israël. Ce n'est également ainsi que les Palestiniens pourront réaliser leurs aspirations légitimes à un État qui leur soit propre. C'est le seul moyen de mettre fin une fois pour toutes à ce cycle de violence.

Les progrès ne se feront pas du jour au lendemain. La paix ne s'obtient jamais facilement, et la diplomatie exige un travail acharné. Mais cela ne doit pas nous décourager. Travaillons ensemble. Empruntons la voie diplomatique. Ne ménageons aucun effort, et concrétisons enfin la promesse de paix et l'espoir d'un avenir plus radieux.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Ministre d'État des Émirats arabes unis.

M. Al Marar (Émirats arabes unis) (*parle en arabe*) : Je remercie le Secrétaire général António Guterres et l'Envoyé spécial Tor Wennesland de leurs exposés utiles. Nous nous félicitons grandement des efforts déployés par l'ONU et des sacrifices consentis par son personnel pour apporter leur aide à la bande de Gaza en cette période difficile.

Dans une zone qui fait à peine 365 kilomètres carrés, plus de 2 millions de Palestiniens dans la bande de Gaza subissent une attaque de la part d'Israël, qui ne respecte ni les valeurs humaines ni les normes et lois internationales. Plus de 15 000 cibles ont été bombardées dans cet espace confiné, tuant au moins 14 000 Palestiniens, principalement des femmes et des enfants. Selon l'ONU, les équipes médicales, les journalistes et les travailleurs humanitaires n'ont pas été épargnés. Cela a comme jamais profondément ébranlé la conscience internationale.

Les images montrant la destruction totale à Gaza sont terribles et révèlent une catastrophe humanitaire sans précédent. Des quartiers entiers ont été rasés avec leurs habitants. Soixante pour cent des logements et plus de 300 établissements scolaires ont été détruits. Des personnes font la queue pendant de longues heures dans l'espoir d'obtenir un morceau de pain ou quelques gouttes d'eau, car l'aide humanitaire n'est pas autorisée à entrer à Gaza, si ce n'est une petite quantité, infime par rapport aux besoins immenses.

Même les personnes blessées et les malades sont privés de leur droit à la santé, Israël ayant délibérément, et c'est inacceptable, pris pour cible des hôpitaux et

des établissements de santé, obligeant leur évacuation. Parallèlement, l'approvisionnement en carburant et en fournitures médicales est délibérément perturbé. Toutes ces mesures ont conduit à l'effondrement de l'ensemble du secteur de la santé. Des enfants ont été amputés sans anesthésie, des prématurés ont été retirés des couveuses, et les patients des unités de soins intensifs sont décédés, transformant les établissements de santé en tombeaux.

En outre, des centaines de milliers de Palestiniens ont été contraints de quitter le nord de la bande de Gaza pour le sud dans des conditions extrêmement difficiles et dangereuses, et ce, alors qu'il n'y a aucun abri sûr dans la bande de Gaza. Cette scène douloureuse rappelle la Nakba de 1948. Le fait que près de 80 % des habitants de Gaza aient été déplacés depuis le début de l'offensive, plus d'un million de personnes se réfugiant dans les installations de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient, traduit l'ampleur de cette catastrophe, en particulier étant donné le manque criant d'aide de secours.

Les Émirats arabes unis condamnent à nouveau, avec la plus grande fermeté, la politique de punition collective appliquée par Israël contre le peuple palestinien frère, ainsi que les tentatives de déplacer des Palestiniens, auxquelles nous nous opposons catégoriquement. L'avenir et la gouvernance de Gaza doivent rester entre les mains du peuple palestinien. Toute supposition ou tout projet visant à séparer la bande de Gaza de l'État de Palestine est inacceptable.

Par ailleurs, nous insistons sur le fait que la communauté internationale se doit d'adopter des règles unifiées pour condamner les violations du droit international humanitaire. Cela inclut le bombardement aveugle de civils, de biens à caractère civil et des installations des Nations Unies. Pratiquer deux poids, deux mesures sur ces questions provoque le chaos et sape l'ordre international, qui doit rester basé sur le respect du droit international et de la Charte des Nations Unies en vue du maintien de la paix et de la sécurité internationales.

Après des semaines d'escalade dangereuse, les Émirats arabes unis estiment que la trêve conclue par les deux parties la semaine dernière et le cessez-le-feu de quatre jours, ainsi que l'acheminement d'une aide limitée, l'échange de prisonniers palestiniens contre des détenus israéliens et la prorogation de la trêve pour deux jours supplémentaires représentent une lueur d'espoir. Il faut augmenter l'aide humanitaire et convenir d'une autre prorogation de la trêve, pour disposer de suffisamment de temps et d'espace pour mener des activités de secours

essentielles, notamment pour atteindre les milliers de personnes piégées sous les décombres. Parallèlement, il faut poursuivre les efforts pour parvenir à un cessez-le-feu immédiat et permanent.

Nous remercions le Qatar, l'Égypte et les États-Unis des efforts diplomatiques inlassables qu'ils ont fournis pour parvenir à cet accord, et pour l'appui qu'ils ont apporté à sa mise en œuvre. Nous les remercions également des efforts déployés pour résoudre l'une des crises les plus difficiles de l'histoire du Moyen-Orient aujourd'hui.

Nous soulignons qu'il importe de garantir la pleine application de la résolution 2712 (2023), dans laquelle le Conseil exige de toutes les parties qu'elles s'acquittent des obligations que leur impose le droit international et demande des pauses humanitaires urgentes et prolongées, ainsi que la libération inconditionnelle des détenus. Dans ce contexte, nous soulignons la pertinence de l'exposé présenté par le Secrétaire général aujourd'hui, et insistons sur l'importance d'établir des mécanismes pour garantir l'application effective de cette résolution.

Par ailleurs, il est nécessaire d'améliorer les mécanismes afin que l'aide soit acheminée en quantité suffisante, de manière sûre et durable et sans entrave à Gaza par tous les points de passage, tout en garantissant la distribution de l'aide à toutes les personnes qui en ont besoin, sans restriction ni retard. Nous saluons les efforts déployés par la République arabe d'Égypte pour faciliter l'acheminement de l'aide par le point de passage de Rafah et pour permettre aux malades, aux blessés, aux otages et à d'autres civils de quitter Gaza.

Pour leur part, les Émirats arabes unis n'ont ménagé aucun effort pour soutenir le peuple palestinien frère qui traverse une douloureuse épreuve. Il y a quelques jours, nous avons commencé à livrer le matériel nécessaire à la construction d'un hôpital de campagne dans la bande de Gaza, sous la supervision d'une équipe médicale des Émirats arabes unis. Nous avons accueilli des groupes d'enfants en provenance de Gaza dans nos hôpitaux, dans le cadre de notre initiative visant à accueillir 1 000 enfants et leurs familles, ainsi que 1 000 patients palestiniens atteints de cancer, afin de s'assurer qu'ils reçoivent les soins médicaux nécessaires. En outre, nous avons annoncé des contributions à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient et lancé une campagne publique pour aider les personnes touchées à Gaza. La campagne a permis de collecter plus de 1 600 tonnes de matériel de secours, qui ont été acheminées dans la bande de Gaza.

Alors que les yeux du monde sont tournés vers la situation catastrophique dans la bande de Gaza, nous ne devons pas oublier les conditions inquiétantes en Cisjordanie et à Jérusalem-Est. Depuis le début de l'année 2023, l'agression israélienne dans ces zones s'est intensifiée, entraînant la mort de 400 Palestiniens. Les incursions répétées dans la mosquée Al-Aqsa par des groupes extrémistes, sous la protection des autorités israéliennes, sont devenues monnaie courante. Les violences perpétrées par les colons ont également atteint des niveaux sans précédent, et prennent des formes de plus en plus graves, tandis qu'Israël a bombardé des camps de réfugiés à Jénine, Naplouse et ailleurs. Parallèlement, Israël continue de construire et d'étendre ses colonies de peuplement, divisant encore davantage les communautés palestiniennes, en violation du droit international et des résolutions du Conseil de sécurité. Toutes ces pratiques illégales doivent cesser maintenant. De nouveaux actes de provocation, de violence et d'incitation à la haine ne peuvent venir s'ajouter aux troubles actuels. La sécurité des deux peuples et de la région est en jeu.

Les récents événements ont montré la nécessité pour la communauté internationale de cesser de se contenter de gérer ce conflit et de s'efforcer plutôt de raviver l'espoir de parvenir à une solution politique juste, durable et globale à la question palestinienne. Nous devons nous employer dès maintenant à créer des conditions propices à la reprise de négociations sérieuses, sur la base des paramètres convenus, afin de parvenir à la solution des deux États, de sorte que ces mesures puissent être mises en œuvre après la conclusion d'un cessez-le-feu.

Nous soulignons qu'il ne sera pas possible de parvenir à une paix durable sans mettre fin à l'occupation israélienne de tous les territoires palestiniens et arabes et sans créer un État palestinien indépendant, à l'intérieur des frontières du 4 juin 1967 et avec Jérusalem-Est pour capitale, vivant côte à côte avec Israël dans la sécurité, la paix et la reconnaissance mutuelle. En attendant, nous devons éviter que la région ne sombre dans une guerre régionale qui aurait des répercussions sur le monde entier. Par conséquent, les escarmouches dans le sud du Liban, dans le Golan syrien et en mer Rouge doivent cesser. Nous ne pouvons pas non plus permettre que notre région continue d'être otage de crises et de conflits. Nos peuples méritent de vivre dans la sécurité et la stabilité et nos jeunes aspirent à un avenir meilleur. Les Émirats arabes unis sont déterminés à y parvenir.

Le Président (*parle en chinois*) : Je donne maintenant la parole au Secrétaire d'État au Département fédéral des affaires étrangères de la Suisse.

M. Gürber (Suisse) : Je tiens à vous remercier, Monsieur le Président, pour la facilitation de cette séance en présence de nombreux ministres et représentants de pays concernés par les hostilités au Proche-Orient. Leur participation témoigne de la volonté de la communauté internationale de trouver une solution à cette crise, car le temps presse. Comme viennent de le dire le Secrétaire général et le Coordonnateur spécial Tor Wennesland, que je remercie vivement pour leurs présentations, la situation sur le terrain est grave.

En adoptant la résolution 2712 (2023), le Conseil a ouvert une brèche dans la dynamique sanglante de ce conflit. Cette résolution exige

« de toutes les parties qu'elles s'acquittent des obligations que leur impose le droit international, y compris le droit international humanitaire, notamment pour ce qui est de la protection des civils »
(résolution 2712 (2023), par. 1).

En même temps qu'elle reconnaît le droit d'Israël d'assurer sa défense et sa sécurité, la Suisse rappelle que le respect du droit international humanitaire est un impératif. Le Conseil a le devoir de faire respecter celui-ci, ainsi que les droits de l'homme, par toutes les parties au conflit. Ce droit protège tous les civils, y compris les blessés, les malades, le personnel humanitaire et médical, ainsi que les infrastructures civiles, dont les hôpitaux et les écoles de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient. Ce sont les civils qui paient le plus lourd tribut depuis l'éclatement des hostilités. La vie de plus d'un milliard d'entre eux a été fauchée par le Hamas lors des actes de terreur qu'il a perpétrés le 7 octobre en Israël et que la Suisse a fermement condamnés. Un grand nombre d'otages restent captifs à Gaza. Nous saluons les libérations qui ont eu lieu à travers la médiation du Qatar, de l'Égypte et des États-Unis, et grâce à l'important rôle d'intermédiaire neutre joué par le Comité international de la Croix-Rouge. Nous appelons à ce que tous les otages encore détenus à Gaza soient libérés immédiatement et sans conditions.

Parmi les milliers de civils tués à Gaza, plus d'un tiers sont des enfants. La Suisse appelle à l'extension de la pause humanitaire, censée prendre fin demain matin. La situation humanitaire catastrophique dans la bande de Gaza l'exige. Nous saluons l'aide supplémentaire acheminée durant la semaine écoulée, y compris en termes

de carburant. Cela reste toutefois largement insuffisant. Nous devons insister pour que l'aide humanitaire soit acheminée sans entraves et sans préconditions aux populations civiles dans le besoin, et ce dans toute la bande de Gaza. À cette fin, nous appelons à ce que tous les efforts soient déployés pour permettre l'accès humanitaire par tous les points de passage, y compris pour les biens commerciaux. À cet effet, la Suisse remercie par avance le Secrétaire général pour les propositions qu'il entend soumettre en vue de la mise en œuvre concrète de la résolution 2712 (2023). Nous sommes prêts à nous engager de manière constructive pour trouver un nouveau consensus au sein du Conseil, tout en gardant à l'esprit la nécessité de poursuivre une solution politique au conflit entre Israéliens et Palestiniens.

Dans tout le Territoire palestinien occupé, à Gaza et en Cisjordanie, y compris à Jérusalem-Est, la situation ne cesse de se dégrader. En Cisjordanie, la hausse des violences des colons a provoqué le déplacement forcé de communautés entières. La Suisse rappelle les obligations d'Israël en vertu du droit international, y compris l'obligation de protéger la population civile. Dans le cadre d'opérations par les forces de sécurité israéliennes, l'usage de la force doit notamment répondre au critère de la proportionnalité et respecter les droits de tout individu à la vie et à la sécurité de la personne. Des enquêtes doivent être menées sur toutes les violations du droit international commises en Israël et dans l'ensemble du Territoire palestinien occupé afin que leurs auteurs soient traduits en justice.

Enfin, il est indispensable de trouver une solution politique globale au conflit. Dans ce processus, il est important de prêter attention aux voix et aux contributions des femmes palestiniennes et israéliennes qui souhaitent bâtir la paix. Le Conseil doit prendre des mesures concrètes en vue de la solution des deux États, seul fondement possible de la paix et de la stabilité dans la région. Nous devons contribuer à reconstruire ce fondement pour deux États démocratiques, Israël et la Palestine, vivant côte à côte en paix à l'intérieur de frontières sûres et reconnues.

Le Président (*parle en chinois*) : Je donne maintenant la parole à la Vice-Ministre des affaires étrangères et de l'intégration régionale du Ghana.

M^{me} Nkansah-Boadu (Ghana) (*parle en anglais*) : Je tiens en premier lieu à remercier la Chine pour la façon dont elle dirige le Conseil de sécurité ce mois et pour avoir convoqué cette séance de haut niveau sur le processus de paix au Moyen-Orient, qui reflète les exigences du moment.

Le Ghana remercie le Secrétaire général de sa déclaration, en particulier de ses mises à jour sur l'application de la résolution 2712 (2023) et les moyens d'assurer un suivi efficace de la mise en œuvre des exigences formulées par le Conseil dans la résolution. Nous remercions le Coordonnateur spécial Tor Wennesland de son exposé sur la situation sur le terrain.

Nous avons également pris note des déclarations des représentants d'Israël et de la Palestine. Le Ghana est conscient de la complexité et des horreurs de la tragédie en cours dans la région depuis le 7 octobre, ainsi que de la frustration des deux parties. Aujourd'hui, cependant, il est temps de répondre à l'appel pressant de la communauté internationale en faveur de la réconciliation, de la paix et de la sécurité pour les peuples de la région. Les larmes, les souffrances et les morts des deux côtés doivent cesser.

Au cours des 54 derniers jours, l'attention du monde entier s'est concentrée sur le Moyen-Orient, en particulier sur le sud d'Israël et la bande de Gaza. Les attaques brutales et horribles commises par le Hamas et d'autres acteurs armés contre Israël le 7 octobre, la perte de 1 200 vies israéliennes et l'enlèvement de plus de 200 ressortissants israéliens et étrangers en tant qu'otages ont marqué une escalade sans précédent dans le conflit israélo-palestinien ces dernières années. La riposte militaire israélienne, qui aurait entraîné la mort de plus de 14 000 Palestiniens, a aggravé la situation humanitaire dans la bande de Gaza, avec des conséquences désastreuses.

Nous sommes attristés par la tournure des événements et par les conséquences des hostilités qui ont suivi dans les deux camps, en particulier sur les femmes et les enfants, ainsi que sur le personnel des Nations Unies et les autres travailleurs humanitaires. Nous exprimons de nouveau nos sincères condoléances aux familles touchées et aux amis de tous ceux pour qui la promesse d'espoir pour demain et pour l'avenir a été ruinée par la brutalité de la guerre.

Nous jugeons encourageante la pause humanitaire que le Qatar, l'Égypte et les États-Unis ont négociée entre les parties le 22 novembre et qui a déjà permis la libération de plusieurs prisonniers palestiniens et d'otages israéliens et étrangers. Nous nous félicitons de la prorogation de l'accord pour deux jours supplémentaires. Il arrive à expiration aujourd'hui. Nous appelons Israël et le Hamas à prolonger la pause humanitaire pour des périodes répétées de deux jours, sur la base de l'accord original, qui exige également que le Hamas libère un certain nombre d'otages. Cela est nécessaire pour continuer à sauver des

vies et pour permettre aux médiateurs du conflit de renforcer la confiance par de nouvelles mesures mutuelles.

Nous constatons la nécessité d'intensifier la fourniture d'aide humanitaire, même si l'accord a permis d'augmenter considérablement le nombre de camions entrant à Gaza par le point de passage de Rafah. L'approvisionnement en nourriture, en médicaments et en carburant est un facteur important pour éviter que la population de Gaza ne soit plongée dans une catastrophe sanitaire inimaginable. Nous sommes donc favorables à l'adoption de mesures concrètes qui permettraient d'acheminer davantage de fournitures par les différents points de passage de la frontière et de rétablir un minimum de capacités en matière de santé publique.

Nous demandons une fois de plus que les installations de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), y compris les installations de stockage, soient séparées du conflit, et nous demandons instamment aux donateurs de répondre favorablement aux appels éclairés de l'UNRWA et du Bureau de la coordination des affaires humanitaires. Nous estimons que les efforts que déploie le Conseil pour préserver des vies doivent avoir pour but premier de faire en sorte que ceux qui ne sont pas engloutis par le conflit reçoivent l'aide dont ils ont besoin pour survivre.

Nous soulignons que la protection des civils est une responsabilité fondamentale du Conseil et exige de rappeler fermement aux parties qu'elles sont tenues de respecter le droit international humanitaire et de protéger les civils et les infrastructures civiles, des principes non négociables qui préservent notre humanité commune.

Les événements de ces derniers jours nous rappellent les conséquences d'une paix insaisissable au Moyen-Orient depuis 75 ans. Nous pensons également à ce que sera Gaza après demain. Il est incontestable qu'une paix totale est nécessaire en Palestine, et cela exige que les parties s'engagent pleinement sur le chemin étroit et difficile d'un dialogue renouvelé et constructif sur un horizon politique.

Le Ghana, comme beaucoup d'autres, ne voit pas d'autre option que la solution des deux États. Si les activités inacceptables liées aux colonies de peuplement, le cycle sans fin d'affrontements violents, en particulier en Cisjordanie, et les arrestations et détentions arbitraires de Palestiniens empêchent d'aller de l'avant, ils ne doivent pas devenir des obstacles insurmontables sur la voie de la paix.

Le coût de la guerre et la détérioration des conditions de sécurité en Palestine laissent présager encore plus de dangers pour la région du Moyen-Orient et au-delà. C'est un coût qu'aucun d'entre nous ne doit être prêt à supporter. Nous ne devons donc ménager aucun effort pour désamorcer le conflit et éviter qu'il ne s'étende au-delà de ses limites. À cet égard, nous demandons instamment à tous les pays qui peuvent influencer les efforts de médiation de s'unir pour atténuer les tensions dans la région. Cela exige également que nous agissions pour faire cesser les échanges de tirs de part et d'autre de la Ligne bleue, y compris autour de la zone contestée des fermes de Chebaa, et pour contribuer à la cessation des saisies maritimes de navires de charge appartenant à des Israéliens ou gérés par eux en mer Rouge et au large des côtes du golfe d'Aden. Les lancements persistants de drones et de missiles depuis les pays voisins en direction d'Israël dans le cadre de la guerre entre Israël et le Hamas sont également des actes de provocation et doivent cesser.

Ces incidents, entre autres, mettent en danger la vie des membres de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL) et constituent une menace directe contre la paix et la stabilité de tous les pays de la région. Nous réaffirmons l'importance du rôle stabilisateur de la FINUL et de la Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement, et nous appelons toutes les parties et tous les pays de la région à faire preuve de la plus grande retenue et à contrôler les activités de tous les groupes armés opérant à partir de leur territoire.

Affligé par la situation humanitaire et en matière de sécurité dans les territoires palestiniens occupés, en particulier dans la bande de Gaza, où environ 1,8 million de personnes – plus de 80 % de la population – ont été déplacées, dont une majorité de femmes et d'enfants, en plus de l'adoption de la résolution 2712 (2023), le Conseil a proposé nombre d'autres initiatives pour parvenir à un consensus. Comme de nombreux autres membres du Conseil, le Ghana estime qu'en raison de la méfiance croissante entre Israël et la Palestine, il est impératif que le Conseil renforce ses mesures pour favoriser le dialogue direct entre les parties, d'une manière qui permette au peuple palestinien d'exercer son droit de disposer d'une patrie, tout en garantissant la sécurité de l'État d'Israël.

Malheureusement, le Quatuor pour le Moyen-Orient, qui avait joué un rôle unificateur dans le cadre du processus de paix, n'a pas été en mesure d'agir ces derniers temps. Conscients de la nécessité d'ouvrir un horizon, nous encourageons vivement le Conseil à envisager de nommer un rapporteur parmi ses membres,

conformément à son règlement intérieur provisoire, afin d'unifier la position du Conseil sur la voie à suivre pour réaliser la solution des deux États. Nous devons le faire tout en gardant à l'esprit la nécessité de mener une action globale et soutenue pour remédier aux causes profondes du conflit.

Si nous regrettons donc que la région du Moyen-Orient ait été le théâtre de certains des affrontements les plus violents de ces derniers temps, l'immense désir qui se manifeste de par le monde en faveur de la paix dans la région, en particulier dans les territoires palestiniens occupés, doit nous inciter à adopter dès à présent des mesures concrètes. Demain, il sera peut-être trop tard pour inverser la tendance à l'instabilité qui s'enracine dans la région. Aussi demandons-nous instamment à la communauté internationale de renouveler son appui à la solution des deux États pour parvenir à un règlement juste, durable et global de la question de Palestine, sur la base des frontières de 1967, avec Jérusalem pour capitale commune.

Pour terminer, je réaffirme la détermination du Ghana à appuyer les efforts en faveur d'une paix durable dans la région du Moyen-Orient, et je souligne la nécessité d'une coopération et d'une action unifiée de la part de chacun d'entre nous.

Le Président (*parle en chinois*) : Je donne maintenant la parole à l'Envoyé spécial du Japon pour la paix au Moyen-Orient.

M. Uemura (Japon) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir organisé cette importante séance. Je remercie également le Secrétaire général et le Coordonnateur spécial pour le processus de paix au Moyen-Orient.

Aujourd'hui, nous célébrons pour la quarante-sixième fois la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien. Cela fait 40 ans que je travaille au Moyen-Orient. J'ai de nombreux amis en Palestine, notamment dans la bande de Gaza, et dans les pays arabes, ainsi qu'en Israël. Je ressens un chagrin indescriptible, mais rien ne m'empêche d'avoir de l'espoir pour l'avenir. Je suis convaincu que cette tristesse et cet espoir sont partagés. La paix au Moyen-Orient doit être construite sur ce terrain d'entente. La position du Japon sur la situation actuelle a été expliquée à maintes reprises dans cette salle. C'est pourquoi je voudrais, en tant qu'ami de longue date de la région, me concentrer sur ce que nous devons partager, et non sur nos divergences. J'ai consacré toute ma carrière à cette région complexe mais fascinante. Malgré

de nombreux défis et difficultés, la région recèle un grand potentiel de coexistence et de prospérité partagée.

Une véritable paix ne peut être obtenue que par un dialogue fondé sur la confiance mutuelle, et non par la violence. Le Japon a toujours appuyé une solution prévoyant deux États, concrétisée dans le cadre de négociations. Notre approche de la solution des deux États repose sur trois piliers, à savoir le dialogue politique, l'instauration d'un climat de confiance et l'assistance économique au peuple palestinien. Mes collègues et moi-même avons travaillé d'arrache-pied et vivement encouragé des initiatives importantes, telles que le parc agro-industriel de Jéricho, sous l'égide de l'Agence japonaise de coopération internationale, et la Conférence sur la coopération entre les pays d'Asie de l'Est pour le développement de la Palestine. Le Japon continue de collaborer avec toutes les parties pour garantir la paix et la prospérité dans la région.

La souffrance actuelle des enfants, des femmes et des personnes âgées nous brise le cœur. La nouvelle de la libération des otages nous soulage, mais les otages restants doivent être libérés immédiatement et sans condition. Je souligne également que la situation humanitaire en Palestine continue de se détériorer. Nous devons l'empêcher de se détériorer davantage. Toutes les parties doivent agir de bonne foi sur la base de la résolution récemment adoptée par le Conseil de sécurité, la résolution 2712 (2023). Toutes les parties doivent respecter le droit international, y compris le droit international humanitaire. La pause en cours et la dynamique qu'elle a créée doivent nous donner de l'espoir pour l'avenir. Le conflit actuel, qui a débuté le 7 octobre, ne doit pas faire obstacle à la paix au Moyen-Orient. La communauté internationale doit continuer à faire tout son possible pour permettre une coexistence pacifique entre les deux parties.

La Ministre japonaise des affaires étrangères, M^{me} Yoko Kamikawa, a publié un message à l'occasion de cette journée internationale de solidarité. Nous avons besoin d'une paix et d'une stabilité durables au Moyen-Orient. Il n'y a pas d'autre solution que celle de la coexistence pacifique d'Israël et de la Palestine.

Enfin, je voudrais rappeler une valeur importante pour les Japonais et pour les peuples du Moyen-Orient, à savoir la modération. En arabe, on dit que même dans les situations difficiles, la voie du milieu est la meilleure voie à suivre. C'est également une vertu importante prônée par Confucius, Aristote et de nombreux autres philosophes dans le monde. Il y a un fil conducteur qui nous relie toutes et tous dans notre mode de vie fondamental. Dans les bons comme dans les mauvais moments, le Japon reste

aux côtés de la Palestine, d'Israël et de tous les habitants et les peuples du Moyen-Orient. Nous sommes tout à fait disposés à participer à tous les efforts déployés au niveau international en vue d'un avenir meilleur dans la région.

M^{me} Ngyema Ndong (Gabon) : Je félicite la Chine pour l'initiative de cette séance publique et pour son leadership tout au long de ce mois de novembre. Je remercie le Secrétaire général pour le point actualisé de la situation concernant la guerre entre Israël et le Hamas.

Nous accueillons comme un retour d'humanité l'accord ayant permis la trêve débutée vendredi dernier et la libération de plusieurs otages israéliens et prisonniers palestiniens. Ce moment de répit, rempli d'émotion, doit être mis à profit pour sauver des vies, apporter l'assistance requise aux personnes qui en ont besoin et réunir les conditions d'une cessation définitive des hostilités. Il s'agit d'une fenêtre d'espoir pour donner effet à la résolution 2712 (2023), adoptée par le Conseil le 15 novembre dernier, ainsi qu'à la résolution adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies (résolution ES-10/21). Nous saluons les efforts conjugués du Qatar, de l'Égypte et des États-Unis, qui ont permis de parvenir à cette pause. Cette trêve doit être durable pour permettre de se reconnecter avec le droit international humanitaire dans les ruines de Gaza et la détresse de sa population. La violence meurtrière déclenchée par les attaques barbares du Hamas du 7 octobre dernier a atteint une échelle insoutenable. Le temps est venu d'arrêter de compter les morts par dizaines de milliers. Il est temps de stopper l'hémorragie des enfants tués par milliers. Le temps est venu de mettre fin au bain de sang à Gaza et au chaos parmi les populations civiles.

Une fois de plus, le Gabon appelle toutes les parties à la retenue, au respect de leurs obligations en vertu du droit international humanitaire et à la reddition des comptes pour les violations graves du droit international. Nous ne cesserons de répéter que la solution au conflit israélo-palestinien doit être politique et diplomatique, à travers le dialogue et les négociations de bonne foi, et en s'assurant du respect des légitimes préoccupations de chacune des parties. Le Gabon réitère sa ferme condamnation de toute violence meurtrière indiscriminée et appelle à une libération sans condition de l'ensemble des otages. Nous réitérons notre appel pour un accès sans entrave, sûr et durable de l'acheminement et de la distribution des biens et services essentiels pour les millions de personnes dans le besoin.

Pour terminer, je réitère l'attachement du Gabon à la solution des deux États, coexistant de manière pacifique,

sur la base des frontières internationalement reconnues. Il est plus que jamais temps de traduire en actes concrets cette solution. Pour y parvenir, le dialogue et la négociation sont les canaux incontournables, avec un rôle central pour l'ONU.

M. Hoxha (Albanie) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier le Secrétaire général de ses observations et le Coordonnateur spécial pour le processus de paix au Moyen-Orient de son exposé.

Le maintien de la trêve humanitaire est le fait marquant et le mot clef de ces derniers jours. Six jours se sont écoulés sans hostilités ; six jours sans le bruit assourdissant de la guerre et ses conséquences mortelles ; six jours sans le bruit des terrifiantes sirènes annonçant le survol d'Israël par des missiles ; et, surtout, six jours sans victimes. La diplomatie a engrangé des avancées, l'humanité l'a emporté et un peu d'espoir a été rétabli. La trêve tient et se prolonge, et nous y voyons le témoignage d'une soif de paix.

La poursuite des libérations d'otages est très positive et mérite d'être saluée, tout comme la fourniture d'une aide humanitaire aux Palestiniens et aux Palestiniennes à Gaza. Nous saluons le Qatar, l'Égypte et les États-Unis pour leurs efforts et les exhortons à les poursuivre jusqu'à ce que tous les otages soient réunis avec leurs familles. Nous jugeons encourageant le fait que certains éléments clefs de la résolution 2712 (2023), que l'Albanie a appuyée, sont en train d'être mis en œuvre, et appelons à sa pleine application. Dans ce contexte, nous nous félicitons de l'augmentation considérable du volume d'aide humanitaire à destination de Gaza, notamment le carburant et le gaz de cuisson, mais il en faut bien plus et il est impératif de faire bien davantage.

Les terribles événements du 7 octobre – le massacre délibéré et l'enlèvement de civils – ne sauraient être oubliés. Le Hamas a soigneusement planifié et sciemment exécuté l'horreur absolue. Rien ne peut, ni ne pourra jamais, justifier la terreur. Rien ne peut, ni ne pourra jamais, justifier la prise d'otages civils, dont des bébés, des enfants et des personnes âgées, et leur utilisation à des fins politiques. Il est regrettable que, sept semaines après les faits, le Conseil n'ait toujours pas été en mesure de condamner ces actes inacceptables et impardonnables.

Ce conflit, comme tous les conflits, a entraîné un bilan humain sans précédent pour les civils, en particulier les femmes et les enfants, qui sont toujours les plus touchés. C'est inacceptable et cela doit cesser. Nous rappelons que la protection des civils doit être la préoccupation

première dans tout conflit et que le droit international doit être pleinement respecté, ce qui s'applique également aux infrastructures civiles. L'Organisation mondiale de la Santé a tiré la sonnette d'alarme face à la prolifération des épidémies de maladies infectieuses à Gaza. Sans médicaments, sans vaccination systématique, sans accès à une eau sans risque sanitaire et à des produits d'hygiène et sans nourriture suffisante, les maladies pourraient coûter la vie à bien plus de personnes que les hostilités. Il faut inverser cette tendance rapidement.

Il ne faut pas oublier que, alors que l'attention se porte sur Gaza, des civils innocents, notamment des enfants, meurent également en Cisjordanie. Nous attendons d'Israël qu'il déploie les mêmes efforts et la même ingéniosité pour sauver des vies palestiniennes innocentes que pour décimer et éliminer le Hamas, car tant que la population palestinienne percevra la guerre contre le Hamas comme une punition collective dont elle est la première victime, les perspectives d'une paix durable demeureront lointaines et incertaines, voire inexistantes.

Les régimes oppressifs et brutaux ne sont jamais aimés, ils sont seulement craints. Le Hamas, qui dirige Gaza, ne fait pas exception à la règle. Pendant les 18 années de règne du Hamas, la bande de Gaza a été assiégée et appauvrie, a connu le sous-développement et n'a jamais eu d'horizon clair. En outre, comme nous le découvrons aujourd'hui, le seul véritable investissement du Hamas à Gaza, ce sont les tunnels, non pas au service de la population, mais uniquement et exclusivement dans l'intérêt du Hamas et de ses politiques bellicistes.

J'espère que les Gazaouites finiront par comprendre que même si le Hamas essaie de leur faire croire à tort que la terreur représente une victoire, la seule chose dont il est capable est de les entraîner dans une guerre avec Israël. Aussi justifiées que soient leur frustration face à l'absence de progrès et leur lassitude de ne jamais voir leurs rêves se réaliser, les Palestiniens et les Palestiniennes pacifiques ne doivent pas se laisser bernier et croire que le Hamas leur donnera l'État dont ils ont besoin et qu'ils méritent, ou l'avenir qu'ils souhaitent et auquel ils aspirent. Au lieu de rejoindre l'Autorité palestinienne, qui est le représentant légitime du peuple palestinien, et de chercher une solution viable et durable par des moyens uniquement politiques, le Hamas cherche à détruire l'État d'Israël.

Une telle politique n'a aucune perspective de réussite. Elle risque de rester enfouie dans le sol ou de mourir sous les décombres, tuant du même coup les espoirs du peuple palestinien de connaître une vie normale et un avenir décent. C'est pourquoi, si l'urgence du moment

est – à juste titre – de sauver des vies et de fournir une aide humanitaire à la hauteur des besoins de toutes les personnes concernées, il est crucial de penser à l'avenir, une fois que le conflit actuel aura pris fin, et d'œuvrer dans cette optique. Il n'y a pas d'autre solution. Le peuple palestinien a besoin de son propre État et le mérite, et Israël a besoin de sécurité et doit l'obtenir. Ces éléments ne s'excluent pas mutuellement, au contraire, ils se renforcent et se confortent mutuellement.

La question palestinienne ne peut demeurer la tâche de Sisyphe des temps modernes. Elle doit être mise, dès que possible, sur la bonne voie, celle d'un processus politique sérieux où l'on parle et où l'on agit pour la paix, pour un État palestinien viable, sûr et libre et pour la sécurité, la coopération, le progrès et la dignité pour tous, Israéliens et Palestiniens. Sinon, nous échouerons à nouveau, et le cauchemar d'aujourd'hui finira par être le prélude de demain.

M^{me} Frazier (Malte) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier le Secrétaire général de son exposé sur la mise en œuvre de la résolution 2712 (2023). La pleine application de la résolution demeure primordiale. Je remercie également le Coordonnateur spécial, M. Wennesland, de son important exposé sur la situation sur le terrain.

Malte salue les efforts de médiation déployés par le Qatar, l'Égypte et les États-Unis, qui ont conduit à la première trêve humanitaire, à la libération progressive des otages de Gaza et à la libération des femmes et des enfants palestiniens détenus dans les prisons israéliennes. La prolongation de cette trêve pour deux jours supplémentaires est également une évolution positive. Nous exhortons les parties à continuer de s'appuyer sur ces mesures. Dans un premier temps, la trêve doit être prolongée à nouveau. Un engagement sincère en faveur d'un cessez-le-feu et d'un règlement politique durable est également nécessaire de toute urgence.

Nous félicitons par ailleurs le Comité international de la Croix-Rouge pour ses efforts visant à faciliter le transfert des otages et des détenus. Nous demandons qu'il puisse avoir accès aux otages restants.

Malte redit sa ferme condamnation des attaques terroristes du Hamas contre Israël et son peuple, le 7 octobre. Nous demandons à nouveau la libération de tous les otages restants, en toute sécurité et sans condition. Dans le même temps, la situation humanitaire à Gaza est catastrophique. Des milliers de civils, dont beaucoup de femmes et d'enfants, ont été tués. La population continue

d'être confrontée à des difficultés et des épreuves colossales en matière de soins de santé, de sécurité alimentaire, de logement et d'assainissement. Un grand nombre de journalistes ont également perdu la vie.

Pendant ce temps, d'innombrables enfants endurent toujours davantage de privations et vivent de plus en plus dans l'angoisse. Ils sont touchés de manière disproportionnée par ce conflit et par l'absence de produits de première nécessité. On ne peut pas faire abstraction des incidences à long terme de la violence sur leur santé mentale. La déclaration de l'Organisation mondiale de la Santé selon laquelle davantage de personnes mourront en raison de l'augmentation des taux de morbidité suscite de vives inquiétudes et appelle des mesures immédiates afin d'éviter ce scénario.

La trêve à laquelle nous assistons ces derniers jours a clairement montré qu'une cessation des hostilités est le seul moyen de garantir la protection des civils et de continuer à leur fournir une aide humanitaire. Ce n'est que dans ces conditions qu'il sera possible d'augmenter le volume de l'aide humanitaire et de garantir sa distribution. Nous appelons d'urgence toutes les parties à assurer la protection des civils et des travailleurs humanitaires, conformément aux obligations qui leur incombent en vertu du droit international, notamment le droit international humanitaire.

Dans cette optique, nous saluons également le travail de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), qui s'est poursuivi dans des circonstances extrêmement dangereuses. Nous exprimons nos plus sincères condoléances suite à la centaine de membres du personnel de l'UNRWA qui ont perdu la vie au cours de ce conflit.

Nous ne pouvons pas nous permettre de perdre davantage de vies humaines. Nous ne pouvons pas revenir à de nouvelles effusions de sang et à l'insécurité. C'est dans cet esprit que Malte se fait l'écho de l'appel du Secrétaire général en faveur d'un cessez-le-feu humanitaire immédiat.

Alors que tous les regards sont tournés vers Gaza, la Cisjordanie connaît également une escalade sans précédent. Depuis le 7 octobre, les meurtres, les violences et les déplacements forcés de Palestiniens et de Palestiniennes se sont multipliés en raison de violences commises par les colons et de centaines d'arrestations. Malte souligne l'obligation d'Israël de respecter le droit international et d'assurer la protection de la population palestinienne

contre tout acte ou menace de violence. Nous rappelons que les colonies de peuplement sont illégales au regard du droit international et qu'elles constituent un obstacle à la paix. Nous appelons les parties à la désescalade et à faire preuve de la plus grande retenue. Il est de la plus haute importance d'éviter à tout prix une conflagration régionale. Nous appelons en outre les parties à faire preuve de retenue et à favoriser la désescalade le long de la Ligne bleue. La mise en œuvre de la résolution 1701 (2006) demeure essentielle.

Nous devons absolument envisager de jeter des bases crédibles pour la paix future. C'est pourquoi Malte réaffirme son attachement à la solution des deux États, sur la base des frontières d'avant 1967, tout en répondant aux aspirations légitimes des deux parties, avec Jérusalem comme future capitale de deux États vivant côte à côte dans la paix et la sécurité, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et aux paramètres convenus au niveau international. Dans ce contexte désastreux, et en particulier en cette Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien, il est clair que c'est la seule voie viable pour parvenir à la paix.

M. Montalvo Sosa (Équateur) (*parle en espagnol*) : Nous nous joignons aux autres délégations pour saluer la participation des représentants de haut niveau à la présente séance. Je remercie le Secrétaire général António Guterres et le Coordonnateur spécial Tor Wennesland de leurs exposés. Je réaffirme avant tout la reconnaissance de l'Équateur pour leur travail et celui de l'ensemble du personnel des Nations Unies. J'exprime en outre mes condoléances en rapport avec les 111 membres du personnel qui ont perdu la vie au cours des dernières semaines en raison de ce conflit.

L'Équateur a clairement et catégoriquement condamné, avec la plus grande fermeté, les attaques terroristes injustifiables perpétrées par le Hamas, et exprimé ses condoléances aux familles des victimes de ces actes atroces et sa solidarité avec le peuple d'Israël. Rien ne saurait justifier les attaques contre des civils innocents. Nous saisissons également cette occasion pour demander la libération immédiate et sans condition de tous les otages détenus par le Hamas.

Les attaques terroristes commises par le Hamas ne représentent pas le peuple palestinien, ni son droit inaliénable à l'autodétermination, ni ses aspirations légitimes à vivre dans la sécurité, la liberté et la justice, la dignité, avec des perspectives d'avenir. Ces dernières semaines ont été marquées par des milliers de morts douloureuses et inacceptables de civils innocents, notamment de femmes

et d'enfants palestiniens. L'Équateur est aussi solidaire de leurs familles et du peuple palestinien.

Israël a le droit de défendre sa population et, ce faisant, doit respecter les principes du droit international et du droit international humanitaire. Rien ne saurait justifier les souffrances et les décès de civils innocents. Tout doit être mis en œuvre pour éviter cela. La pause dans les hostilités de ces derniers jours est précieuse, car elle a permis la libération de dizaines d'otages enlevés par le Hamas, en particulier les plus vulnérables, ainsi que l'acheminement de l'aide humanitaire, dont la population civile de Gaza a besoin de toute urgence. Elle a également permis la libération de dizaines de Palestiniens détenus en Israël. Il s'agit d'un premier pas encourageant vers la paix, et nous appelons les parties à faire tout ce qui est en leur pouvoir pour prolonger cette pause. Chaque jour sans hostilités est une occasion pour les personnes, et non pour les armes, de faire entendre leur voix. Cela contribue aussi à prévenir la propagation du conflit à d'autres zones et offre un répit aux civils, ainsi qu'à la communauté internationale, qui suit de près l'évolution de la situation.

Les positions de mon pays sur cette question et sur toutes les autres se fondent sur les principes du droit international. Nous sommes d'avis que les résolutions du Conseil doivent toujours être respectées. La mise en œuvre de la résolution 2712 (2023) est importante pour améliorer les conditions de vie de la population civile à Gaza, en particulier des femmes et des enfants, qui constituent la majorité des victimes. Il est essentiel de faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire, notamment les médicaments, le carburant, l'eau et la nourriture, à toutes les personnes qui en ont besoin, en quantité suffisante et à la fréquence requise. À cette fin, nous estimons qu'un cessez-le-feu humanitaire immédiat, durable et respecté est indispensable.

De même, il convient de respecter les dispositions de la résolution 2334 (2016). La situation en Cisjordanie est préoccupante, tout comme la recrudescence des actes de violence depuis le 7 octobre et la poursuite des activités de peuplement. Toute mesure qui compromet la viabilité de la solution des deux États contribue à perpétuer le conflit et n'améliore en rien les conditions de sécurité. Tous les acteurs doivent faire preuve de retenue, éviter d'exacerber les tensions et prévenir la propagation de la violence à d'autres zones, notamment à la frontière entre Israël et le Liban. Ce conflit qui dure depuis près de 80 ans, les milliers et milliers de morts et la douleur et la souffrance incommensurables de générations entières sont la preuve la plus évidente que la violence n'est pas

la solution. Il est temps de mettre un terme à la logique consistant à chercher un coupable et de se concentrer sur la recherche d'une solution définitive à ce problème.

Enfin, je rappelle ce que l'Équateur a déclaré à maintes reprises au Conseil, à l'Assemblée générale et dans d'autres instances : la seule façon de mettre fin à ce conflit passe par une solution pacifique, négociée, définitive et juste pour les parties, fondée sur l'existence de deux États, la Palestine et Israël, sur la base des frontières de 1967 et conformément aux résolutions pertinentes.

M. Fernandes (Mozambique) (*parle en anglais*) : Le Mozambique félicite chaleureusement la présidence chinoise d'avoir organisé la présente séance d'information de haut niveau sur la situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne. Nous remercions le Secrétaire général, M. António Guterres, des efforts qu'il déploie pour maintenir la dynamique de paix dans le monde entier, en particulier en ce qui concerne les conflits au Moyen-Orient. Nous adressons également nos remerciements à M. Tor Wennesland pour son exposé éclairant sur le processus de paix au Moyen-Orient.

La situation humanitaire en Palestine est extrêmement préoccupante. Elle doit être traitée de manière efficace et exige une action urgente. Le Mozambique se félicite des dernières évolutions qui ont débouché sur une trêve de quatre jours, qui a été prolongée de deux jours, permettant ainsi à une aide humanitaire essentielle d'atteindre les personnes les plus vulnérables et les plus innocentes dans le cadre de ce conflit. La situation reste malheureusement préoccupante, et nous sommes tous inquiets de ce qui se passera dans les prochaines heures, étant donné que la pause humanitaire prend fin aujourd'hui.

Nous exhortons toutes les parties concernées à poursuivre les discussions et à faire preuve de sagesse pour trouver des solutions durables en faveur de la paix et de la sécurité entre les deux parties. Tant les Israéliens que les Palestiniens doivent voir dans les derniers événements survenus, en particulier la pause humanitaire, le point de départ d'une solution plus cohérente et plus durable susceptible de mettre un terme à la guerre. Nous sommes convaincus que la trêve a joué un rôle fondamental dans la mise en place d'initiatives humanitaires, en particulier pour protéger les civils et sauver des vies dans la bande de Gaza.

Le Mozambique saisit cette occasion pour exprimer sa gratitude au personnel des Nations Unies et aux médiateurs, tels que l'Égypte, le Qatar et les États-Unis, qui ont

participé à ces initiatives. Les efforts inlassables qu'ils ont déployés au cours de cette période difficile ont joué un rôle crucial dans l'atténuation des difficultés rencontrées par les civils. Cela nous rappelle à tous que la protection des civils dans les situations de conflit est une priorité et une obligation, conformément au droit international des droits de l'homme et au droit international humanitaire.

La situation sur le terrain justifie une longue pause humanitaire ou un accord de compromis convenu pour satisfaire les besoins fondamentaux de toutes les personnes en situation de détresse, notamment l'eau, l'électricité, la nourriture et les médicaments. Nous sommes d'avis qu'une désescalade du conflit permettra la libre circulation des travailleurs humanitaires et la reprise du dialogue entre les parties au conflit. Dans ce contexte, le Mozambique s'associe aux parties qui préconisent une mise en œuvre urgente de la résolution 2712 (2023). Il convient de faciliter l'acheminement des biens et des services critiques nécessaires à la santé, à la survie et à la protection des civils, en particulier les plus vulnérables, à savoir les enfants. La libération des otages est également un impératif. Il est urgent d'intensifier et d'améliorer la distribution en temps utile d'une aide humanitaire vitale à Gaza par l'intermédiaire des canaux appropriés de l'ONU.

En raison du conflit en cours, le Mozambique prévoit un processus difficile de reconstruction des infrastructures, de relèvement économique et d'instauration de la confiance entre la Palestine et Israël.

Selon nous, la solution des deux États demeure pertinente et indispensable pour garantir une paix et une harmonie durables dans la région. Il faut que les parties en conflit et l'ensemble du système des Nations Unies redoublent d'efforts pour atteindre cet objectif que nous appelons de nos vœux, conformément aux résolutions 242 (1967) et 2334 (2016). Le Conseil de sécurité et la communauté internationale dans son ensemble ont un rôle déterminant à jouer pour endiguer ce conflit et y mettre fin.

Pour terminer, nous exhortons les parties à poursuivre la voie du dialogue, à collaborer dans un esprit constructif en faveur de la paix et à respecter les principes de la solution des deux États.

M. de Rivière (France) : Je remercie le Secrétaire général et M. Wennesland de leurs exposés.

La France salue l'engagement sur le terrain de l'ONU, du personnel de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans

le Proche-Orient (UNRWA) et celui de tous les acteurs humanitaires, qui accomplissent un travail remarquable.

La France salue également la prolongation de la trêve et elle remercie le Qatar, l'Égypte, les États-Unis et le Comité international de la Croix-Rouge de leurs efforts. La trêve en cours doit devenir permanente et elle doit mener à un cessez-le-feu. Nous nous réjouissons de la libération de trois enfants français qui avaient été pris en otage, comme de celle de tous les autres otages. Tous les otages doivent être libérés immédiatement et sans condition.

La France rappelle sa condamnation des attaques terroristes perpétrées par le Hamas et d'autres groupes terroristes contre Israël le 7 octobre. Le Conseil de sécurité doit les condamner sans plus de délais et sans ambiguïté. Israël a le droit de se défendre et le devoir de le faire dans le strict respect du droit international humanitaire. Les populations et les infrastructures civiles doivent être protégées.

La trêve en cours a permis d'augmenter l'acheminement de l'aide à Gaza, y compris au nord. Ces progrès sont positifs, mais cette aide n'est pas suffisante. D'autres points de passage doivent être ouverts. La France a déjà déployé plus de 100 tonnes de fret et porté son soutien à 100 millions d'euros depuis le 7 octobre, dont 54 millions d'euros pour l'UNRWA. Nous assurons aussi le suivi de la conférence humanitaire du 9 novembre à Paris. Le navire-hôpital *Dixmude* soigne depuis hier, à El-Arich, de premiers blessés palestiniens dans le cadre de l'appui médical coordonné par l'Égypte, dont je salue l'action également dans ce domaine. La France appelle à la pleine mise en œuvre de la résolution 2712 (2023).

La France condamne les violences perpétrées en Cisjordanie par des colons à l'encontre de la population palestinienne. Elles ont causé la mort de nombreux civils palestiniens et le départ contraint de plusieurs communautés en zone C. La France demande aux autorités israéliennes de faire cesser immédiatement ces violences. Nous avons aussi le devoir d'empêcher une escalade régionale. La France est pleinement engagée pour éviter une extension de ce conflit. Nous mettons fermement en garde ceux qui voudraient tirer profit de la situation. La sécurité des Casques bleus de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL), de la Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement et de l'Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve doit être assurée. Nous sommes préoccupés par les récents tirs ayant touché la FINUL.

Pour mettre un terme aux cycles de violence, il convient, sans plus tarder, de relancer un processus de paix crédible et sérieux afin de permettre aux Palestiniens et aux Israéliens de vivre côte à côte en paix et en sécurité. Procrastiner une fois encore conduirait inévitablement à une reprise et à une aggravation des violences. La solution des deux États, avec des garanties indispensables apportées à Israël pour sa sécurité et un État pour les Palestiniens, est la seule solution viable. La France est mobilisée pour y parvenir. Le Président de la République a reçu le groupe de contact de la Ligue des États arabes et de l'Organisation de la coopération islamique pour Gaza, le 22 novembre, à Paris, et il poursuit ses échanges avec ses homologues de la région. La France continuera d'œuvrer pour la réalisation de ces objectifs et pour que le Conseil s'exprime d'une seule voix dans cette perspective.

M. Nebenzia (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous sommes reconnaissants à la présidence chinoise d'avoir organisé la présente séance. Nous apprécions vivement la contribution de Beijing aux efforts multilatéraux visant à régler la situation dans la zone du conflit palestinien-israélien.

Depuis plus de deux mois, un conflit aux proportions bibliques fait rage au Moyen-Orient. Il n'est pas exagéré de dire qu'il est devenu l'un des conflits régionaux les plus meurtriers de ces dernières décennies. Le nombre de victimes atteint des records monstrueux : en moins de deux mois, 1 200 Israéliens et 15 000 civils palestiniens, dont la moitié étaient des enfants, ont été tués. Le nombre de Gazaouites déplacés s'élève à 1,7 million, un chiffre sans précédent depuis 1948. Plus de 111 membres du personnel des organismes humanitaires des Nations Unies ont trouvé la mort.

Nous adressons nos condoléances aux proches des civils tués et blessés en Israël et en Palestine, ainsi qu'aux familles des travailleurs humanitaires décédés. Nous sommes reconnaissants à l'ensemble des travailleurs humanitaires qui, au péril de leur vie, continuent de s'acquitter avec courage de leur mission sur le terrain.

Même s'il est très difficile de l'admettre, je serai franc : leur contribution à l'atténuation des répercussions de cette escalade sur les citoyens ordinaires est bien plus importante que celle que le Conseil de sécurité a pu apporter. Il est temps de se demander comment cela a pu se produire.

En réponse aux appels généralement justifiés lancés aujourd'hui en faveur de l'unité du Conseil, je voudrais aborder directement un certain nombre de questions

dérangeantes pour nos collègues occidentaux et qui sont d'une importance fondamentale pour comprendre la situation actuelle.

La première a trait au deux poids, deux mesures flagrant pratiqué par les délégations occidentales à l'égard du peuple palestinien. Je vais en donner quelques exemples révélateurs. Combien de fois les délégations occidentales ont-elles demandé la tenue de séances du Conseil de sécurité sur l'Ukraine ? La réponse est au moins deux fois par mois. Les États-Unis et l'Albanie ne ménagent pas leurs efforts pour exprimer leur inquiétude sur les aspects politiques de la crise, tandis que la France et l'Équateur s'érigent en parangons de la lutte contre ses conséquences humanitaires. Combien de fois ces mêmes délégations ont-elles demandé la tenue de séances du Conseil de sécurité sur la question du Moyen-Orient ? Zéro. Pourquoi une telle timidité de la part de mes collègues ? Seroit-ce que le sort de la population palestinienne intéresse beaucoup moins, d'un point de vue de politique intérieure, leurs capitales ?

Nous avons déjà vu cette même politique de deux poids, deux mesures dans le cadre de la crise migratoire qui sévit dans l'Union européenne, les réfugiés ukrainiens se voyant accorder toutes sortes d'avantages et de préférences au motif qu'ils sont prétendument habitués à ce mode de vie dans leur pays d'origine, tandis que les réfugiés d'Afrique et du Moyen-Orient sont parqués dans des camps dans des conditions inhumaines.

Par ailleurs, un grave scandale a éclaté hier en Ukraine après que Sergiy Leshchenko, conseiller au Bureau de la présidence de l'Ukraine, a publié une vidéo dans laquelle on le voit dans une boîte de nuit de Kiev remplie à craquer de jeunes qui dansent. Les Ukrainiens ont été scandalisés par cette histoire qui a suscité une mobilisation totale en parallèle. Mais je voudrais poser une autre question au Conseil. Deux ans après le lancement de notre opération militaire spéciale, les boîtes de nuit de Kiev sont toujours en activité et jouissent d'une forte popularité. En revanche, combien de lieux de divertissement sont en activité à Gaza ? Il est presque blasphématoire de poser une telle question, compte tenu de la destruction de maisons, d'écoles, d'hôpitaux, d'installations de production alimentaire et d'infrastructures civiles en général. L'heure n'est pas à la fête pour les résidents de Gaza.

Le point suivant concerne le traitement des enfants. Devant les caméras, nos collègues occidentaux ont l'hypocrisie de se prétendre vivement préoccupés par le sort des enfants ukrainiens et, pour salir la Russie, n'hésitent

pas à répandre des rumeurs absolument absurdes et révoltantes sur l'enlèvement de ces enfants. La Russie, quant à elle, met tout en œuvre pour protéger les enfants des conséquences de la crise ukrainienne orchestrée par l'Occident. Mais qu'en est-il des enfants palestiniens ? Le Secrétaire général, M. Guterres, a déclaré que Gaza était devenu un cimetière pour enfants. Ces mots font frémir d'horreur toute personne normalement constituée. En un seul mois d'escalade, plus d'enfants sont morts à Gaza que dans tous les conflits de ces dernières années. Chaque jour, dans cette enclave, des dizaines, voire des centaines d'enfants sont tués ou mutilés. Les écoles et les hôpitaux sont pris pour cible par les Forces de défense israéliennes. Les droits fondamentaux des enfants à la vie et à la santé sont bafoués. Je demande à mes collègues occidentaux : où sont leurs appels à la Cour pénale internationale pour obtenir des mandats d'arrêt ? Où sont leurs démarches visant à créer des commissions d'enquête et des tribunaux ?

La situation des femmes est une autre illustration. Les délégations occidentales ne manquent pas une occasion de prêcher l'égalité des droits, et exigent que chaque produit du Conseil de sécurité reprenne le mantra sur la nécessité de garantir une participation véritable des femmes à la prise de décisions politiques. Elles exigent que la dimension de genre soit prise en compte, même dans des sujets qui n'ont objectivement rien à voir avec elle, comme le désarmement nucléaire. Mais de quelles femmes se soucient ces délégations ? De toute évidence, il ne s'agit pas des femmes palestiniennes, qui ont été privées des droits les plus élémentaires à la vie et à la sécurité. Nous avons tous entendu les exposés glaçants que M^{me} Sima Bahous, Directrice exécutive d'ONU-Femmes, et M^{me} Natalia Kanem, Directrice exécutive du Fonds des Nations Unies pour la population, ont présentés la semaine dernière concernant les souffrances des femmes à Gaza (voir S/PV.9484), des souffrances que les hommes n'ont pas à subir en raison de différences physiologiques. Les femmes palestiniennes de l'enclave doivent accoucher dans des conditions insalubres, sous les bombardements, et subir des opérations abdominales sans anesthésie ni médicaments. Les délégations occidentales au sein du Conseil préfèrent garder un silence honteux sur ce point. Quel genre de champions du programme pour les femmes et la paix et la sécurité cela fait-il d'elles ? Nous ne voyons que des hypocrites et des opportunistes sans principes qui sont capables de fermer les yeux sur des crimes, lorsque l'opportunisme politique l'exige, ou, au contraire, de chercher des crimes là où ils n'existent pas.

Ces dernières semaines ont mis en évidence une réalité nauséabonde : pour l'Occident, les Palestiniens sont des personnes de seconde zone et la protection de leurs intérêts ne l'intéresse tout simplement pas. C'est là le cœur des problèmes de prise de décision au sein du Conseil de sécurité. Depuis près de deux mois, la communauté internationale, les organismes humanitaires, les organisations non gouvernementales et les citoyens ordinaires demandent au Conseil d'exiger un cessez-le-feu immédiat. La Russie en parle depuis le début de l'escalade du conflit. Nous avons été les premiers, dès le 16 octobre, à proposer un projet de résolution au Conseil (S/2023/772) en ce sens. Quelques jours plus tard, nous avons proposé un deuxième projet de résolution (S/2023/795), mais cet appel n'a toujours pas été suivi d'effet. Un cessez-le-feu durable n'est pas seulement un impératif moral ; c'est la seule garantie d'une action humanitaire efficace, qui ne peut tout simplement pas être mise en œuvre dans le contexte des hostilités.

Le mieux que le Conseil ait pu obtenir depuis tout ce temps, c'est la résolution 2712 (2023), une résolution sur les pauses humanitaires, qui n'est accompagnée d'aucun mécanisme de contrôle de sa mise en œuvre. Il n'est pas étonnant qu'elle ne soit pas appliquée. Son message positif initial a été très édulcoré par les États-Unis d'Amérique, et elle ne réclame pas de cessez-le-feu ni ne prévoit de mesures concrètes pour garantir un accès humanitaire large et sans entrave aux populations dans le besoin et pour leur fournir une assistance. Cette résolution passe également sous silence les raids militaires d'Israël en Cisjordanie et les frappes aériennes arbitraires sur la Syrie, tout comme les tensions croissantes sur la Ligne bleue avec le Liban, qui pourraient étendre la crise au Moyen-Orient. Les responsables israéliens ont, hélas, pleinement profité de la discorde que les États-Unis d'Amérique ont provoquée au Conseil et n'ont pas hésité à qualifier d'insignifiante la résolution adoptée, et ont affirmé qu'ils avaient l'intention de l'ignorer et de poursuivre le nettoyage de la bande de Gaza. Ces déclarations ont été suivies de nouveaux bombardements d'écoles, d'hôpitaux, de mosquées et d'installations de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA).

Mes collègues du Conseil comprennent tous parfaitement qu'il s'agit d'une violation flagrante de la résolution 2712 (2023) et de l'Article 25 de la Charte des Nations Unies, mais ils n'ont pas eu le moindre mot pour la condamner, ce qu'ils n'auraient évidemment pas manqué de faire dans d'autres situations concernant d'autres

pays. Voici une nouvelle démonstration de leur politique flagrante de deux poids, deux mesures.

Bien entendu, nous ne pouvons que nous réjouir que des vies aient été sauvées grâce à la récente pause humanitaire et aux échanges d'otages. Mais ces avancées sont le fruit d'un accord entre les acteurs régionaux et n'ont rien à voir avec la résolution 2712 (2023). En d'autres termes, même si cet accord offre une lueur d'espoir, il n'est pas durable ni global. En particulier, il n'a pas permis aux Palestiniens de retourner dans le nord de l'enclave et ne concerne pas non plus la Syrie et le Liban. La question principale est donc la suivante : qu'est-ce qui attend demain Gaza et les autres territoires palestiniens occupés, qui souffrent depuis longtemps ? En l'absence d'une décision claire et vérifiable du Conseil sur un cessez-le-feu, ce bref répit risque fort d'être suivi d'un nouveau cycle de violence, et les habitants de Gaza qui ont reçu de l'aide pendant la pause risquent d'être tués par de nouveaux bombardements. Ce terrible scénario est d'ailleurs extrêmement probable, comme en témoignent les déclarations sans ambiguïté des représentants des dirigeants israéliens quant à leur intention de poursuivre leur nettoyage intensif de la bande de Gaza après la fin de la pause humanitaire. Il est donc important que les pauses humanitaires et l'atténuation des problèmes humanitaires urgents dans la bande de Gaza soient le prélude à un cessez-le-feu, plutôt qu'un feu vert de facto pour qu'Israël poursuive l'effusion de sang à Gaza.

Il n'y a qu'une seule solution : le Conseil doit adopter sur cette question des mesures fortes dont l'application peut être contrôlée, contrairement aux accords bilatéraux, au moyen d'un mécanisme international. Pour commencer, nous attendons du Secrétaire général, comme l'énonce la résolution 2712 (2023), qu'il propose dès que possible des moyens concrets de mettre en place un mécanisme de suivi de l'application de la résolution. Le Secrétaire général nous a annoncé aujourd'hui la création d'un groupe de travail sur cette question. Et nous aimerions savoir combien de temps il faudra attendre les résultats de ce groupe de travail. Une autre possibilité serait d'élargir le mandat de l'Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve. Cette mission compte plus de 200 observateurs militaires, dont le nombre pourrait être accru, à condition que les ressources soient augmentées en conséquence. Nous demandons instamment au Secrétaire général d'explorer cette option ou d'en proposer d'autres.

Puisque nous parlons du lendemain de ce conflit, il est également temps de penser au surlendemain. De nombreuses questions se posent sur les moyens de

reconstruire Gaza et, de façon générale, sur la future solution à long terme à la question palestinienne, sans laquelle il ne sera pas possible d'assurer à Israël une sécurité véritablement durable. La Russie travaille activement en ce sens. Le Ministre des affaires étrangères, M. Lavrov, a récemment tenu une réunion à Moscou avec les membres du comité créé par la décision du sommet extraordinaire conjoint de la Ligue des États arabes et de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) sur la situation dans la bande de Gaza, qui s'est tenu le 11 novembre à Riyad. Tout en condamnant fermement le terrorisme dans toutes ses manifestations, les participants se sont exprimés d'une seule voix en faveur d'un cessez-le-feu durable et de la protection des civils dans les meilleurs délais.

Par ailleurs, nous devons nous concentrer sur les préparatifs de la relance du processus de paix, sur une base internationalement reconnue, telle qu'approuvée dans le cadre de l'ONU et renforcée par l'Initiative de paix arabe de 2002, lancée par le Roi Abdullah d'Arabie saoudite et approuvée par tous les membres de la Ligue des États arabes et de l'OCI. Il s'agit avant tout de créer un État palestinien indépendant, souverain et d'un seul tenant sur la base des frontières de 1967, ayant pour capitale Jérusalem-Est, et coexistant dans la paix et la sécurité avec Israël. Il est clair que, pour avancer vers cet objectif, outre les efforts visant à résoudre les problèmes humanitaires aigus que j'ai mentionnés, il faudra aussi établir un mécanisme diplomatique collectif. Nous sommes convaincus que les pays de la région, les États arabes et musulmans, doivent jouer un rôle important dans ce mécanisme.

Le Quatuor de médiateurs internationaux, qui a été essentiellement dissous par une décision des États-Unis qui, comme nous le savons, ont refusé de travailler dans ce cadre, ne comptait malheureusement pas de représentants du monde arabe et musulman. Il était composé de la Russie, des États-Unis, de l'Union européenne et de l'ONU. Pour remédier à cette carence, nous avons préconisé, bien avant les événements actuels, que le Quatuor travaille en totale coordination avec la Ligue des États arabes. Nos partenaires occidentaux n'ont pas accueilli avec enthousiasme cette idée, c'est le moins que l'on puisse dire. À ce sujet, l'ONU n'a malheureusement pas eu l'esprit d'initiative nécessaire. Le Quatuor n'a donc jamais été autorisé à s'acquitter des fonctions qui lui ont été confiées par le Conseil de sécurité de notre organisation mondiale. Un mécanisme renouvelé d'appui externe pour négocier les modalités d'un règlement durable à long terme fondé sur la solution des deux États doit être véritablement représentatif et inclure des acteurs régionaux qui comprennent aussi bien, et même mieux que

les autres, comment parvenir à une solution juste fondée sur un cadre juridique accepté au niveau international. Nous sommes prêts à nous atteler à cette tâche une fois que les flammes de l'embrasement régional actuel auront été éteintes. Malheureusement, le chemin est encore long.

Le Président (*parle en chinois*) : Je donne maintenant la parole au Premier Ministre et au Ministre des affaires étrangères de l'État du Qatar.

Le cheik Al-Thani (Qatar) (*parle en arabe*) : Tout d'abord, nous félicitons votre pays, Monsieur le Président, un pays ami, de la sagesse avec laquelle il a dirigé les travaux du Conseil de sécurité ce mois-ci et nous vous remercions d'avoir organisé cette importante séance et de nous avoir donné l'occasion d'y participer. Nous remercions également le Secrétaire général et le Coordonnateur spécial pour le processus de paix au Moyen-Orient des efforts qu'ils déploient pour désamorcer la situation et mettre fin aux combats à Gaza.

Le peuple palestinien frère de la bande de Gaza a vécu sept semaines catastrophiques, au cours desquelles le Conseil a été régulièrement informé de la gravité sans précédent de la situation et des violations flagrantes du droit international humanitaire qui ont été commises. Dès le début de ce conflit, l'État du Qatar, convaincu de l'importance des efforts diplomatiques et pacifiques pour régler les conflits, a commencé à se concerter avec ses frères des pays arabes et islamiques et à communiquer étroitement avec les partenaires régionaux et internationaux et l'ONU pour désamorcer la situation et mettre un terme au bain de sang des civils, et pour régler les problèmes humanitaires, notamment la libération des otages et la fourniture d'une aide d'urgence.

La semaine dernière, les efforts diplomatiques inlassables déployés sur instructions de l'Émir de l'État du Qatar, S. A. le cheik Tamim bin Hamad Al Thani, et en collaboration avec le Président de la République arabe d'Égypte, Abdel Fattah Al Sisi, et le Président des États-Unis d'Amérique, Joe Biden, ont abouti à un accord visant à instaurer une trêve humanitaire de quatre jours, qui a ensuite été prorogée de deux jours, et à la libération de plus de 90 femmes et enfants détenus dans la bande de Gaza et de plus de 210 femmes et enfants palestiniens détenus dans des prisons israéliennes. Cette trêve a également permis d'acheminer dans la bande de Gaza davantage d'aide humanitaire indispensable.

Nous remercions les membres du Conseil de sécurité d'avoir soutenu ces efforts. Nous espérons, grâce aux progrès réalisés jusqu'à présent, parvenir à un accord

global et durable qui permettra de mettre un terme à cette guerre et à l'effusion de sang, et donnera lieu à des pourparlers sérieux et à un processus politique débouchant sur une paix globale, juste et durable pour le peuple palestinien frère et sur l'exercice de ses droits légitimes, conformément aux résolutions de la légitimité internationale.

Par ailleurs, nous saluons les efforts des membres du Conseil de sécurité qui ont conduit à l'adoption de la résolution 2712 (2023), attendue depuis longtemps, et qui constitue un premier pas dans la bonne direction. Dans cette résolution, le Conseil exige de toutes les parties qu'elles respectent le droit international, et demande des pauses humanitaires urgentes et un accès humanitaire, ainsi que la libération des otages. Il leur demande également de s'abstenir de priver la population civile des services essentiels. Nous espérons que le Conseil de sécurité prendra d'autres mesures pour exiger un cessez-le-feu permanent, et garantir l'acheminement d'une aide humanitaire suffisante et sans entrave à toutes les personnes qui en ont besoin dans l'ensemble de la bande de Gaza, notamment en mettant en place un mécanisme de contrôle pour superviser l'acheminement de l'aide humanitaire à tous les points de passage et le long de toutes les lignes de front, et pour faire en sorte que la Puissance occupante s'acquitte des obligations que lui impose le droit international humanitaire.

Nous souhaitons que le droit international soit appliqué de manière juste, équitable et sans traitement préférentiel pour quelque partie que ce soit. Le silence de la communauté internationale et son parti pris face aux atrocités, massacres et crimes perpétrés par l'occupant israélien contre des civils et des infrastructures civiles et contre des équipes de travailleurs humanitaires sont une honte pour l'humanité et risquent d'ébranler la confiance dans le système international et ses organisations.

Face au cycle actuel de violence, il incombe à la communauté internationale et au Conseil de sécurité de faire en sorte que cette situation ne perdure pas. Il est grand temps de tout mettre en œuvre et d'adopter des mesures concrètes pour parvenir à une paix juste et globale. Les événements récents ont montré que les tentatives de contourner un règlement juste, que ce soit par des solutions partielles ou des manœuvres politiques visant à tergiverser ou à gagner du temps, ou par le recours à toutes les formes de violence pour se débarrasser du peuple palestinien, sont vouées à l'échec, car le peuple palestinien est là pour rester et ne renoncera pas à ses droits, en particulier son droit à l'autodétermination et à la souveraineté nationale.

Nous sommes pour la paix et non pour la guerre. Par conséquent, au lieu de proférer des mensonges contre les États arabes, il vaut mieux prendre du recul et répondre à cette question centrale : où est le plan de paix qu'Israël a accepté ? Lorsque nous parlons de la période d'après-guerre, nous devons rappeler que la bande de Gaza fait partie intégrante du Territoire palestinien occupé, qui doit être contrôlé et dirigé par les Palestiniens, et que seul le peuple palestinien doit avoir son mot à dire à cet égard. Nous réaffirmons que la région ne connaîtra pas la paix sans une solution globale, juste et durable basée sur les résolutions de la légitimité internationale, l'Initiative de paix arabe et la solution des deux États, avec la création d'un État palestinien indépendant dans les frontières de 1967 ayant Jérusalem-Est pour capitale et l'exercice par le peuple palestinien de tous ses droits.

Le Président (*parle en chinois*) : Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères de la République arabe d'Égypte.

M. Selim (Égypte) (*parle en arabe*) : Tout d'abord, je remercie la République populaire de Chine, qui assume actuellement la présidence du Conseil de sécurité, des efforts inlassables qu'elle a déployés à la tête du Conseil en cette période critique, et d'avoir appuyé les appels à mettre fin à la guerre en cours sur le Territoire palestinien. Je remercie également le Secrétaire général de son exposé édifiant.

Depuis le début de ce conflit, le 7 octobre, l'Égypte a condamné catégoriquement et inconditionnellement, au plus haut niveau, le fait de prendre pour cible des civils, par quelque partie que ce soit. Cependant, les destructions dans la bande de Gaza se sont poursuivies et ont atteint des niveaux sans précédent. Plus de 15 000 civils palestiniens ont été tués, dont 6 000 enfants et 4 000 femmes. Plus de la moitié des bâtiments résidentiels de la bande de Gaza ont été détruits. L'ensemble du système de santé a été pris pour cible. Les deux tiers de la population ont été déplacés.

Tout cela s'accompagne du maintien du blocus, de la famine, de la fermeture des points de passage israéliens et des restrictions à l'acheminement de l'aide humanitaire. Ces actes constituent des violations graves et flagrantes du droit international et du droit international humanitaire. C'est une véritable catastrophe humanitaire qui ne peut être justifiée, sous aucun prétexte. Pourtant, à notre surprise, certains États qui prétendent défendre la légitimité internationale et les droits humains s'abstiennent de qualifier ces actes de violations du droit international humanitaire. Ils se contentent d'appeler au respect du

droit international humanitaire, malgré que leurs appels restent sans réponse.

Le concept de légitime défense ne peut s'appliquer aux violations graves du droit international humanitaire. Quel droit de légitime défense permet à la Puissance occupante d'opprimer les personnes sous occupation et de détruire leur vie ? Quelles sont les normes internationales qui permettent d'invoquer la légitime défense contre un peuple qui croupit sous l'occupation ? Le droit international exige de la Puissance occupante qu'elle respecte l'humanité de la population occupée et réponde à ses besoins fondamentaux.

Nous, ainsi que d'autres États dans le monde, avons mis en garde contre le danger de prendre pour cible des civils dans la bande de Gaza. Cependant, le comportement d'Israël depuis plus de 50 jours ne peut être interprété que comme une politique délibérée visant à rendre la vie impossible dans la bande de Gaza, en prenant pour cible des installations civiles et médicales, ainsi que des bâtiments résidentiels, et en forçant les habitants du nord à évacuer vers le sud de la bande, qui est déjà densément peuplé et subit un blocus cruel depuis des années. La politique de déplacements forcés et de transferts massifs, que le monde entier a condamnée et qualifiée de violation du droit international, est toujours l'objectif visé par Israël. Cela se reflète non seulement dans les déclarations et les appels des responsables israéliens, mais aussi par la création d'une nouvelle réalité catastrophique sur le terrain dont le but est d'expulser les Palestiniens de Gaza de leur terre et de liquider la question palestinienne en chassant le peuple de ses terres et en les confisquant. C'est ce qui est en train de se produire sans que la communauté internationale ne l'empêche, comme elle a échoué encore et encore par le passé à mettre fin à l'annexion, aux démolitions, à la construction de colonies et aux exécutions extrajudiciaires. Ce sont là autant de pratiques illégales que l'État occupant continue de mettre en œuvre et face auxquelles la communauté internationale continue de garder le silence.

Ce qui se passe à Gaza, au vu et au su du monde entier, se passe également en Cisjordanie. La même politique d'expulsion vise les Palestiniens de Cisjordanie, et s'appuie notamment sur la violence des colons, les expulsions et les incursions militaires dans les villes de Cisjordanie, en plus de l'annexion de terres par le biais d'activités de peuplement systématiques qui perpétuent l'occupation illégale. L'Égypte réaffirme devant le Conseil son rejet total de toute intention, de tout projet ou de toute tentative de liquider la question palestinienne

en déplaçant le peuple palestinien de ses terres occupées depuis 1967. Elle met en garde contre les conséquences qu'une telle approche pourrait avoir sur la paix dans l'ensemble de la région.

L'Égypte appelle la communauté internationale à s'opposer fermement à toute pratique qui pourrait conduire à cette situation. À la question de savoir si elle doit le faire aujourd'hui ou le jour d'après, la réponse est évidente. La logique et la légitimité internationale exigent de mettre fin à ce maudit conflit afin de sauver des vies et de protéger les civils du fléau de la guerre. L'Égypte œuvre à l'application de la résolution ES-10/21 de l'Assemblée générale, concernant les pauses humanitaires. En coopération avec le Qatar, pays frère, et les États-Unis, elle a réussi à négocier un accord d'échange d'otages et de prisonniers, qui prévoit également l'acheminement de l'aide vers le nord et le sud de Gaza.

L'Égypte poursuivra ses efforts pour prolonger la trêve, parvenir à un cessez-le-feu et mettre fin à la guerre et aux destructions. Nous appelons le Conseil de sécurité à appuyer ces efforts et à amener les auteurs de crimes commis contre des civils à répondre de leurs actes, quelle que soit leur identité. Depuis le premier jour, l'Égypte a appelé à la libération des otages civils et condamné la prise pour cible de personnes innocentes. Nous nous interrogeons toutefois sur la position de la communauté internationale et du Conseil de sécurité à l'égard des prisonniers palestiniens, y compris des femmes et des enfants, qui sont détenus depuis des années dans des conditions difficiles, sans inculpation ni jugement. Ne sont-ils pas également des otages de l'État occupant ?

Par ailleurs, nous collaborons avec nos partenaires au sein du comité ministériel créé lors du sommet extraordinaire conjoint de la Ligue des États arabes et de l'Organisation de la coopération islamique, qui s'est tenu à Riyad, afin de garantir l'accès humanitaire à la bande de Gaza. Dans ce contexte, nous avons soumis à l'examen du Conseil un projet de résolution non politisé qui se concentre uniquement sur les questions humanitaires et sur le sauvetage de 2,5 millions de personnes innocentes à Gaza. Nous demandons au Conseil de réagir à ce projet de résolution favorablement et de manière responsable, à la hauteur de cette tragédie humanitaire sans précédent.

Nous encourageons également une augmentation tangible de l'aide humanitaire destinée aux civils palestiniens dans la bande de Gaza. L'aide fournie jusqu'à présent, à laquelle l'Égypte a contribué à hauteur de 70 %, est insuffisante pour répondre aux besoins de 2,5 millions de Palestiniens. Nous demandons également aux membres

du Conseil d'éviter le deux poids, deux mesures et de traduire en actes leurs déclarations de soutien à la population de Gaza.

En outre, nous considérons toute tentative de bloquer le projet de résolution comme une approbation du blocus de Gaza et des mesures visant à affamer des femmes et des enfants et à les priver d'abri et de soins de santé de base dans des conditions extrêmement difficiles à l'approche de l'hiver.

En ce qui concerne le lendemain du conflit, bien que le tableau ne soit pas encore clair étant donné les objectifs ambigus de la guerre en cours, nous pensons que la seule option est de s'attaquer aux causes profondes du conflit et aux véritables raisons des souffrances dont nous sommes témoins aujourd'hui. Un règlement total de la question palestinienne doit conduire à la fin de l'occupation. Sinon, les résultats de tous nos efforts ne seront que temporaires. Les cycles de violence se répéteront et la paix et la sécurité souhaitées dans la région ne deviendront jamais une réalité, y compris en Israël.

Nous devons mettre de côté toutes les déclarations inutiles et travailler main dans la main pour mettre en œuvre la seule solution convenue à l'échelle internationale, à savoir la solution des deux États. Cette solution doit être appliquée, et pas seulement soutenue par des déclarations. Dans le même temps, les États Membres qui ne l'ont pas encore fait doivent reconnaître l'État de Palestine. J'appelle les membres du Conseil à accepter que l'État de Palestine devienne Membre à part entière de l'ONU. C'est une question qui est au cœur du mandat du Conseil, conformément à la Charte des Nations Unies.

Pour terminer, c'est le moment pour tous les acteurs intéressés par le jour d'après de se mettre au travail sérieusement. Nous sommes prêts à coopérer avec tout le monde, sans exception, pour mettre en place un cadre politique et prendre les mesures nécessaires pour mettre fin à la phase de transition, qui a débuté avec Oslo, afin de commencer à mettre en œuvre la solution des deux États en créant un État palestinien indépendant et d'un seul tenant, dans les frontières du 4 juin 1967, avec Jérusalem-Est pour capitale. C'est ce jour d'après qui rétablira les droits du peuple palestinien, assurera la sécurité du peuple israélien et permettra à tous les peuples de la région de jouir de la sécurité, de la stabilité, de la coexistence et d'une coopération au service du développement et de la prospérité, conformément à nos valeurs humaines communes.

Le Président (*parle en chinois*) : Le Royaume d'Arabie saoudite préside le comité ministériel mandaté

par le sommet extraordinaire conjoint de la Ligue des États arabes et de l'Organisation de la coopération islamique. Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères de l'Arabie saoudite.

Le Prince Al-Saud (Arabie saoudite) (*parle en arabe*) : Tout d'abord, je voudrais remercier la République populaire de Chine de la manière avisée dont elle a présidé le Conseil de sécurité ce mois-ci et d'avoir organisé l'importante séance d'aujourd'hui afin de débattre des graves événements qui se déroulent en Palestine. Je remercie également le Secrétaire général de son important exposé sur la mise en œuvre de la résolution 2712 (2023), adoptée par le Conseil, sur la situation à Gaza. Nous saluons le rôle qu'il joue et les efforts constructifs qu'il déploie à cet égard.

Le Conseil de sécurité se réunit à nouveau alors que les conditions difficiles et douloureuses persistent dans la bande de Gaza. Depuis la dernière séance (voir S/PV.9486), le nombre de civils tués à Gaza a franchi la barre des 14 000, dont 67 % sont des femmes et des enfants. Le nombre de personnes déplacées a dépassé 1,5 million, en raison de l'effroyable escalade militaire menée par les forces d'occupation israéliennes, qui continuent de violer les résolutions de la légitimité internationale et nos principes humanitaires communs. Nous constatons toujours une absence totale de mécanismes internationaux de responsabilisation, compte tenu de l'incapacité du Conseil à prendre des mesures dissuasives qui empêcheraient ces violations. Nous rejetons catégoriquement cette amère réalité.

Face à la nécessité de prendre des mesures rapides pour y mettre fin, le Royaume d'Arabie saoudite a accueilli le sommet extraordinaire conjoint qui s'est tenu à Riyad le 11 novembre en présence des chefs d'État et de gouvernement des États membres de la Ligue des États arabes et de l'Organisation de la coopération islamique. Le sommet a adopté des résolutions qui reflètent la volonté des peuples arabes et islamiques de mettre fin à l'effusion de sang, de fournir une assistance sans entrave, de mettre fin aux violations, de surmonter la crise et les souffrances injustifiées en Palestine, et de se tenir aux côtés du peuple palestinien pour qu'il puisse réaliser ses droits légitimes, à savoir la récupération de ses territoires occupés et la création d'un État indépendant. Nous demandons à la communauté internationale et ses institutions d'assumer leurs responsabilités à cette fin, sans plus attendre.

À l'issue du sommet extraordinaire conjoint de la Ligue des États arabes et de l'Organisation de la coopération islamique, notre message est clair et unifié. Ce

qu'il faut, c'est un cessez-le-feu immédiat et permanent qui ouvrira la voie à un processus de paix sérieux et crédible. Nous appelons les pays en quête de paix et de justice et soucieux de préserver la légitimité et la solidité du système international, dont la crédibilité a été ébranlée par sa lenteur à faire face à cette crise humanitaire, à se joindre à nous.

Le Royaume d'Arabie saoudite se félicite de la trêve humanitaire. Nous saluons les efforts déployés par le Qatar, l'Égypte et les États-Unis à cet égard. La trêve est une première étape pour libérer les prisonniers et les otages, permettre le retour des personnes déplacées et leur fournir une aide adéquate et suffisante. Elle est toutefois insuffisante, en particulier compte tenu des restrictions persistantes sur le nombre de camions acheminant de l'aide à Gaza. L'aide doit être fournie de manière continue, durable et en quantités suffisantes, sans restrictions injustifiées ni complications supplémentaires, car vu la situation des civils, des retards pour leur fournir une aide d'urgence sont inadmissibles. La résolution 2712 (2023) doit être pleinement mise en œuvre et renforcée par un cessez-le-feu global et immédiat. La trêve n'exempte pas la partie israélienne des responsabilités qui lui incombent en vertu du droit international et du droit international humanitaire. Les faibles prétextes invoquant la légitime défense sont inacceptables compte tenu de la tragédie humanitaire qui se déroule quotidiennement à Gaza. Si l'escalade militaire devait se poursuivre après la trêve en faisant deux pas en arrière, ce serait une honte pour l'Organisation et le Conseil.

Nous avons entendu dire pendant cette séance que l'eau, la nourriture et les médicaments ne nous aideront pas à trouver une solution. Qu'est-ce qui nous aidera à trouver une solution ? Plus de morts et plus de souffrances pour les civils ? Non. Ce qui nous rapprochera d'une solution, c'est un cessez-le-feu et une réaction favorable d'Israël aux efforts de paix déployés depuis des décennies. Le Royaume d'Arabie saoudite a présenté le Plan arabe de paix lors du Sommet de Fez en 1982. Nous avons également présenté l'Initiative de paix arabe lors du sommet arabe de Beyrouth de 2002, et cette initiative a reçu l'appui de l'Organisation de la coopération islamique. L'Organisation de libération de la Palestine a reconnu l'État d'Israël en 1993. Où est le plan de paix israélien ? Quid de la reconnaissance par Israël de l'État de Palestine ? Nous sommes pour la paix et la paix a toujours été notre choix stratégique, mais nous voulons qu'elle soit aussi le choix d'Israël. Il est grand temps que la communauté internationale reconnaisse, par le biais d'une résolution du Conseil de sécurité, l'État indépendant de Palestine et que

celui-ci devienne Membre à part entière de l'Organisation des Nations Unies. Nous renouvelons notre appel à la tenue d'une conférence internationale de la paix sous les auspices de l'ONU, en vue de lancer un processus de paix sérieux et crédible qui garantisse la mise en œuvre de la solution des deux États sur la base des résolutions de la légitimité internationale.

Le Président (*parle en chinois*) : Je donne maintenant la parole au Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères et des expatriés du Royaume hachémite de Jordanie.

M. Safadi (Jordanie) (*parle en arabe*) : Il y a 33 jours, mes collègues et moi-même nous sommes présentés devant le Conseil de sécurité pour lui demander d'adopter un projet de résolution appelant à la cessation de l'agression israélienne contre le peuple palestinien dans la bande de Gaza occupée (voir S/PV.9453). Le projet de résolution n'a pas été adopté et l'agression n'a pas pris fin. Au contraire, elle est devenue plus barbare, plus sanglante et plus sauvage.

Israël a profité du silence du Conseil sur son agression pour couvrir ses crimes. Il a volé la vie de 3 750 autres enfants palestiniens depuis notre séance du 25 octobre. Cela porte à 6 150 le nombre d'enfants morts du fait de l'agression israélienne, sans compter ceux qui sont encore ensevelis sous les décombres et les 61 autres enfants qui sont morts depuis le début de l'agression en Cisjordanie. Les derniers sont Adam Samir Al-Ghoul, âgé de 8 ans, et Basil Sulayman Abu Al-Wafa, âgé de 15 ans, qui ont été tués par l'occupant hier. Certains de ces enfants ont été tués par le phosphore blanc qu'utilise l'occupant. D'autres sont décédés des suites de maladies, Israël ayant bloqué l'acheminement des médicaments qui auraient permis de les traiter. D'autres sont morts sous les ruines de maisons détruites par les bombes de précision israéliennes. Leur sang est léger, leur sang est un droit. Il s'agit d'une agression vengeresse d'Israël, que certains justifient encore comme de la légitime défense. Il s'agit d'une violation flagrante du droit international, qui stipule clairement qu'un occupant n'a pas le droit de légitime défense. Il s'agit d'une vengeance qui a tué 15 000 Palestiniens à Gaza et qui, depuis le 21 octobre, n'a permis l'entrée que de 4 757 camions d'aide – ce qui couvre les besoins pour trois jours et demi en 38 jours –, selon les estimations de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient, qui a déclaré que la bande de Gaza assiégée avait besoin de 800 camions d'aide par jour.

Ce carnage alimente les instincts racistes de certains Israéliens qui ont l'habitude de nier l'humanité des Palestiniens. Ils ont fait de leurs plateformes ministérielles et parlementaires des plateformes de haine contre les Palestiniens, à partir desquelles ils lancent des politiques de meurtre, de déplacement, de famine, en violant des valeurs sacrées et leurs droits à la vie, à la dignité et à la liberté. Celui qui veut protéger son peuple ne vole pas la vie d'un autre peuple, n'arme pas les colons et ne défend pas leurs actes de terrorisme. Celui qui veut la sécurité de son peuple ne doit pas coloniser les terres d'un autre peuple et emprisonner ses enfants sans procès et sans pitié. L'occupation israélienne des terres palestiniennes est la cause profonde du conflit et l'essence même du mal. La fin de l'occupation mènera à la sécurité et à la paix pour les Palestiniens, les Israéliens et tous les peuples de la région. Quiconque affirme qu'il s'agit d'un conflit religieux et tente de déformer l'histoire et d'ignorer le présent, la brutalité de ce conflit, exacerbée par l'occupation qui fait couler le sang des civils et les fait souffrir, remettant en question notre humanité commune. Il y a un conflit parce qu'il y a une occupation brutale et une injustice flagrante qui ont privé tout un peuple de son passé, détruit son présent et assiégué son avenir par l'oppression et la haine.

L'intimidation est un outil dont se servent ceux qui n'ont pas de véritables arguments. J'appelle donc les membres à ne pas céder à l'intimidation de ceux qui ont adopté l'oppression comme méthode, qui ont attaqué le Secrétaire général, la Directrice générale de l'UNICEF et la Directrice exécutive d'ONU-Femmes et quiconque s'oppose aux massacres, à la famine, au blocus et aux violations du droit international. Nous, les pays arabes, avons présenté une proposition pour une paix totale qui permettrait aux Palestiniens et aux Israéliens de vivre dans la sécurité. Notre initiative arabe remonte à 2002. Israël a rejeté l'Initiative de paix arabe, qui mènerait à la paix pour son peuple et pour les Palestiniens. Israël n'a rien fait d'autre que de renforcer l'occupation.

Nous demandons au Conseil d'imposer un cessez-le-feu pour mettre fin à cette agression, et nous appelons la communauté internationale à faire cesser l'occupation pour mettre un terme au conflit. Tous les membres soutiennent la solution des deux États, qui, par définition, met fin à l'occupation. Un nouveau processus de paix exploité par Israël n'est pas la solution. Il n'existe qu'un moyen viable de parvenir à la paix que nous voulons tous, et il faut pour cela que le Conseil adopte une résolution contraignante reconnaissant l'État palestinien indépendant, avec Jérusalem occupée pour capitale, sur la base

des frontières du 4 juin 1967. Cette résolution imposerait des mesures assorties de délais précis et mettrait fin aux actes unilatéraux illégaux d'Israël, qui perpétuent l'occupation et bloquent toute perspective de paix. L'acceptation de la résolution par Israël garantirait la paix et la sécurité pour les Israéliens et les Palestiniens et permettrait à l'ensemble de la région de s'engager sur la voie d'un avenir exempt de peur, d'oppression et de haine. Si Israël rejette la résolution, cela signifie qu'il souhaite que le conflit persiste dans la région. Dans ce cas, des mesures internationales strictes doivent être adoptées contre Israël pour contrer son arrogance, punir son intransigeance et rendre le coût de l'occupation si élevé qu'elle ne pourra pas se poursuivre. Sinon, le conflit perdurera, et après la guerre contre Gaza, il y aura d'autres guerres. La liberté trouve toujours une brèche, à tout moment et en tout lieu.

Israël a fait échouer tous les efforts de paix entrepris au cours des 30 dernières années. Il a ainsi privé l'ensemble de la région de son droit à la stabilité et à la sécurité. On ne peut permettre à Israël de faire subir des effusions de sang et des conflits à la région pendant 30 ans encore.

La volonté de vivre est plus forte que l'instinct de tuer. La liberté est plus forte que l'oppression. Dès que la trêve leur a donné un répit, les Palestiniens de Gaza se sont dirigés vers le nord, pour essayer de retrouver leurs maisons au milieu des décombres. Dès que les bombes israéliennes ont cessé de détruire Gaza, les enfants sont descendus dans la rue pour jouer et rêver. Dès que Wael Al-Dahdouh a enterré sa femme, sa fille, son fils et sa petite-fille en bas âge, il a pris le micro pour parler de la résilience du peuple palestinien, qui veut la justice, la liberté et le droit à la vie qu'il mérite.

Aujourd'hui, nous célébrons la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien. Que la solidarité soit une réalité qui mette fin à l'effusion de sang de la population de Gaza et de Cisjordanie. Le monde doit réaffirmer au peuple palestinien qu'il appuie son droit à la liberté et à l'autodétermination et qu'il s'oppose à l'occupation et à son caractère injuste. L'occupation et la paix sont contradictoires et ne peuvent coexister. L'occupation et la sécurité sont contradictoires et ne peuvent coexister.

Nous voulons une paix juste, globale et durable, car la paix est la seule façon de mettre fin à l'occupation et de créer un État palestinien souverain et indépendant le long des frontières du 4 juin 1967, avec Jérusalem occupée pour capitale éternelle, vivant côte à côte avec Israël dans la paix et la sécurité. Cette paix est un droit pour tous les peuples de la région. C'est un droit pour les Palestiniens et

un droit pour les Israéliens. La voie de la paix est claire et sa réalisation est une responsabilité mondiale. Opposons-nous à celles et ceux qui empêchent sa concrétisation et imposons-la.

Le Président (*parle en chinois*) : Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères de la Türkiye.

M. Fidan (Türkiye) (*parle en anglais*) : Qu'il me soit tout d'abord permis de remercier la présidence chinoise du Conseil de sécurité ce mois-ci d'avoir organisé la présente séance.

Nous nous réunissons à l'occasion de la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien pour parler de la nouvelle catastrophe qu'endure la Palestine, cette nation noble et résiliente. Presque tous les orateurs et toutes les oratrices qui m'ont précédé ont parlé de la gravité de la tragédie humaine qui se déroule à Gaza. Les attaques sanglantes d'Israël contre Gaza et sa population constituent des crimes de guerre. Nous demandons instamment à tous les pays civilisés de se dissocier de ces crimes. En ces temps extrêmement difficiles, nous avons besoin d'institutions mondiales solides pour faire respecter le droit international et préserver la boussole morale de l'humanité.

Hélas, le Conseil de sécurité a failli à maintes reprises à sa responsabilité de maintenir la paix et la sécurité internationales, bien que cette tâche lui ait été confiée par la Charte des Nations Unies. Il n'a pas pu appeler d'une seule voix à un cessez-le-feu effectif. De plus, le Conseil ne peut même pas proposer de solution pour réparer l'injustice historique dont les Palestiniens sont victimes depuis de nombreuses décennies. Cette paralysie ne manquera pas de se répercuter sur la capacité du Conseil de faire face à d'autres crises mondiales et de porter encore atteinte à sa crédibilité aux yeux de l'humanité. Elle détruit également le système international fondé sur des règles, sur la base duquel l'Organisation des Nations Unies a été créée.

Sans droit international, sans principes et sans boussole morale, nous sommes tous en terrain inconnu. Si nous ne réglons pas ce problème rapidement, nous serons tous à nouveau hantés par toutes sortes de radicalismes aggravés, qui se nourriront de l'impunité et de l'injustice. Des millions de personnes dans le monde entier se rassemblent en solidarité avec la Palestine. L'indignation et le mécontentement de ces masses face aux atrocités commises par Israël risquent de provoquer des troubles sociaux dans de nombreux pays. Leurs attentes à l'égard

du Conseil de sécurité sont claires : il doit garantir un cessez-le-feu menant à une cessation des hostilités et permettre l'acheminement sans entrave de l'aide humanitaire à Gaza.

La prolongation de la pause humanitaire à Gaza, ainsi que l'échange d'otages et de détenus à cet effet, sont des lueurs d'espoir. Toutefois, nous avons pris note avec une vive préoccupation de certains scénarios proposés pour le lendemain du conflit. Ces délibérations ont donné à Israël des munitions supplémentaires pour déraciner des millions de Gazaouïtes de leur patrie et leur imposer un régime oppressif. Par conséquent, nous devons faire de ce sombre épisode une occasion de nous attaquer aux causes profondes du conflit. Sinon, les symptômes que nous observons aujourd'hui seront plus catastrophiques encore demain.

Il y a 11 ans aujourd'hui, nous avons voté à l'Assemblée générale pour accorder à la Palestine le statut d'État non membre observateur (résolution 67/19 de l'Assemblée générale). Une fois que nous aurons permis aux Palestiniens d'avoir leur propre État qui fonctionne comme il faut, avec tous les droits, privilèges et capacités qui accompagnent le statut d'État, la plupart des problèmes auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui disparaîtront. Cette fois, nous devons tout mettre en œuvre pour faire aboutir un processus de paix fondé sur la solution des deux États, qui garantisse la sécurité absolue d'Israël et de la Palestine.

Israël et la Palestine doivent pouvoir vivre côte à côte dans la paix et la sécurité, le long des frontières d'avant 1967, avec Jérusalem-Est pour capitale de l'État de Palestine. Nous devons également nous assurer qu'un tel règlement sera mis en œuvre, contrairement aux expériences passées. Dans cet esprit, la Türkiye a avancé l'idée d'un mécanisme de garantie. Un tel mécanisme permettra de préserver la paix et de prévenir toute violation par l'une ou l'autre des parties. Cela pourrait être prévu dans le cadre du processus menant à l'accord final et faire partie de la solution globale. D'après les déclarations de nos nombreux partenaires, nous croyons comprendre qu'un tel mécanisme est effectivement nécessaire et appuyé.

Avant de conclure mon intervention, je voudrais inviter une nouvelle fois tous nos amis et collègues à conjuguer leurs efforts pour mettre fin immédiatement aux atrocités en cours et réparer les injustices historiques faites au peuple palestinien, ce qui aurait dû être fait depuis longtemps.

Le Président (*parle en chinois*) : Je donne maintenant la parole à la Ministre des affaires étrangères de la République d'Indonésie.

M^{me} Marsudi (Indonésie) (*parle en anglais*) : Je suis revenue au Conseil de sécurité pour participer à la présente séance parce que je veux être du bon côté de l'histoire, en défendant la justice et l'humanité pour les Palestiniens.

L'Indonésie est toujours indignée par la situation actuelle à Gaza. Par ailleurs, l'Indonésie est de plus en plus préoccupée par l'évolution de la situation en Cisjordanie, où les attaques contre les Palestiniens se multiplient, notamment dans les camps de réfugiés. Alors que des prisonniers sont libérés dans le cadre de la pause humanitaire, un nombre presque équivalent de nouveaux prisonniers sont détenus arbitrairement en Cisjordanie. Quand pourra-t-on faire cesser ces atrocités ? Quand Gaza, la Cisjordanie et la Palestine seront-elles libérées ? Auront-elles un avenir ?

Je tiens à répéter ce que j'ai dit le mois dernier dans cette salle (voir S/PV.9451), à savoir que le Conseil de sécurité a la lourde responsabilité de maintenir la paix et la sécurité. Je me réjouis certainement de l'adoption de la résolution 2712 (2023). Je me félicite également de la prolongation de la pause humanitaire et de la libération d'otages et de prisonniers. Cette faible lueur de paix nous permet d'espérer, vu que des familles ont été réunies et que l'aide a été acheminée aux personnes qui en ont désespérément besoin. Mais est-ce assez ? Non, c'est insuffisant. La pause humanitaire est trop limitée et trop fragile, et elle ne permettra pas d'améliorer la situation à Gaza. Le Premier Ministre Netanyahu a dit qu'il lancerait à nouveau une opération militaire complète lorsque la pause humanitaire prendrait fin. Je ne comprends pas sa déclaration, et je ne comprendrais pas que le Conseil de sécurité permette que cette menace continue à peser sur l'humanité.

Les membres du Conseil doivent agir pour préserver la confiance dans le système multilatéral. Ils doivent veiller à ce que les hostilités ne reprennent pas de plus belle et travailler ensemble pour transformer cette pause humanitaire en un cessez-le-feu durable. En effet, un jour supplémentaire sans combats est un jour pour lequel il vaut la peine de se battre. D'autres mesures sont nécessaires pour changer véritablement la donne à Gaza, en Cisjordanie et en Palestine.

Premièrement, il doit veiller à ce que l'aide humanitaire soit acheminée sans entrave, de manière rapide,

appropriée, sûre, dûment contrôlée et durable dans l'ensemble de la bande de Gaza.

Deuxièmement, il doit s'assurer du respect du droit international, et notamment du droit international humanitaire, en vertu duquel toutes les parties sont tenues de garantir les droits humains, de protéger les civils et de respecter le caractère sacré des infrastructures publiques, en particulier les hôpitaux, les écoles, les lieux de culte et les lieux de refuge mis en place par l'ONU.

Troisièmement, il est impératif qu'un cessez-le-feu soit décrété pour mettre fin à toutes les hostilités.

Il ne faut pas oublier que la Palestine a droit à un État indépendant, sur la base de la solution des deux États. Le moment est venu de relancer le processus de paix. Alors que nous célébrons la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien, il ne faut ni fermer les yeux ni garder le silence face à la lutte des Gazaouis innocents, dont le seul crime, en l'occurrence, est d'être nés Palestiniens.

Le Président (*parle en chinois*) : Je donne maintenant la parole à la Vice-Première Ministre et Ministre des affaires étrangères de la République de Slovaquie.

M^{me} Fajon (Slovénie) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir organisé cette séance d'information au niveau ministériel. J'ai l'honneur de m'adresser au Conseil de sécurité pour la toute première fois et de le faire à l'occasion de la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien.

J'ai effectué une visite au Moyen-Orient, qui s'est achevée le week-end dernier. Avec mon homologue portugais, nous avons participé à de nombreuses réunions en Israël, en Palestine, en Jordanie et en Égypte. Alors que les émotions sont à fleur de peau, il est de la plus haute importance de laisser place à la diplomatie pour aboutir à un règlement politique. L'ONU et le Conseil de sécurité ont un rôle clef à jouer à cet égard.

Premièrement, il est urgent d'instaurer un cessez-le-feu permanent. Les Gazaouis endurent d'effroyables souffrances. Je suis profondément troublée par le blocus de Gaza et le manque de produits les plus élémentaires. S'agissant de la déclaration faite hier par l'Organisation mondiale de la Santé, la situation sanitaire sur le terrain me préoccupe tout particulièrement. Je me félicite de l'augmentation de l'aide distribuée ces derniers jours et j'appelle instamment à l'ouverture de davantage de points de passage. L'aide fournie n'est toujours pas à la hauteur de la situation, qui est désespérée. Je tiens à dire aux

membres du Conseil de sécurité que la Slovaquie a revu à la hausse son soutien humanitaire et est prête à jouer un rôle actif dans la réhabilitation psychosociale des enfants. Je suis atterrée par les informations faisant état d'attaques contre des civils, des écoles, des hôpitaux, des installations de l'ONU et d'autres biens de caractère civil. Le nombre de victimes est épouvantable. À Gaza, deux tiers des victimes sont des femmes et des enfants. Il est impératif de protéger les civils. Ce dont nous sommes témoins aujourd'hui à Gaza constitue une violation flagrante du droit international humanitaire. Même les guerres ont des règles. Je me félicite de l'accord sur la libération des otages et des prisonniers et sur une pause humanitaire. Nous saluons les efforts qui ont été déployés pour y parvenir par toutes les parties concernées, en particulier le Qatar, l'Égypte et les États-Unis. Je le redis, le conflit doit cesser maintenant.

Ensemble, nous devons être capables de condamner toutes les formes de terreur. Je comprends l'angoisse, la douleur et le sentiment de vulnérabilité de la nation israélienne après la brutalité de l'attaque terroriste perpétrée par le Hamas le 7 octobre. J'appelle une nouvelle fois le Hamas à libérer sans délai tous les otages. Je veux être claire. Je condamne toutes les formes d'extrémisme. Je suis profondément préoccupée par les incidences de la guerre sur les enfants de Gaza. Je suis également préoccupée par l'escalade en Cisjordanie, en particulier les actes de violence commis par des colons et l'annonce de nouvelles colonies illégales dans cette zone et dans le sud du Liban. Cette crise entraînera des répercussions plus larges, notamment le risque de la montée du fanatisme et des idéologies extrémistes.

Enfin, je voudrais souligner que la communauté internationale doit faire davantage. Nous, Européens, sommes prêts à participer à l'instauration d'une paix durable à long terme. Je remercie le Secrétaire général, l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient et l'ensemble de l'ONU pour leur rôle actif et leur appel clair à faire triompher l'humanité. Qu'il me soit permis de présenter mes condoléances pour les membres du personnel des Nations Unies qui ont perdu la vie à Gaza. Nous devons reconnaître que nous avons échoué au test de l'humanité. En tant que membre non permanent nouvellement élu, je tiens à souligner que le Conseil doit redoubler d'efforts.

Trente ans se sont écoulés depuis la signature des Accords d'Oslo et cela fait des années que les alarmes retentissent en Cisjordanie et à Gaza. Ce dernier épisode du conflit n'apporte ni paix ni sécurité à quiconque dans

la région. J'appuie donc énergiquement la convocation d'une conférence de paix internationale afin de convenir d'un plan de paix devant mener à la solution des deux États, Israël et la Palestine, vivant côte à côte dans une coexistence pacifique. La seule garantie pour la sûreté et la sécurité des Israéliens est la reconnaissance de l'État palestinien. La Slovénie soutient toutes les initiatives visant à trouver une solution politiquement viable au conflit.

Les images des destructions et des décombres à Gaza sont effroyables, des décombres sous lesquels de nombreuses vies et familles ont été perdues ; des décombres dans lesquelles des enfants vivaient auparavant ; les décombres de foyers que beaucoup ont abandonnés pour trouver refuge ailleurs. L'UNICEF a récemment publié une photo de Mohammed, 8 ans, assis sur les ruines de la maison familiale, appelant à un cessez-le-feu. Si les membres du Conseil de sécurité ne doivent retenir qu'une chose de mon intervention d'aujourd'hui, c'est que je m'associe à sa demande de cessez-le-feu.

Le Président (*parle en chinois*) : Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères de la Malaisie.

M. Abdul Kadir (Malaisie) (*parle en anglais*) : La Malaisie remercie la Chine, en sa qualité de Présidente du Conseil de sécurité, d'avoir organisé cet important débat.

Je suis ici au nom du Premier Ministre, M. Anwar Ibrahim, pour transmettre le message du peuple malaisien, un peuple épris de paix qui est profondément préoccupé et extrêmement affligé par l'attaque du 7 octobre contre des civils et le massacre vengeur et brutal de vies innocentes à Gaza qui s'en est suivi. Les images déchirantes d'enfants tués, mutilés et traumatisés par les bombardements aveugles d'Israël sur leurs maisons, leurs écoles et leurs hôpitaux nous ont ébranlés au plus profond de notre humanité.

La Malaisie salue l'adoption de la résolution 2712 (2023) par le Conseil de sécurité. Nous félicitons les membres du Conseil pour la sagesse dont ils ont fait montre en parvenant à un compromis. Cette résolution a constitué une avancée en définissant les mesures temporaires urgentes et nécessaires en vue de faire face à la situation humanitaire désastreuse à Gaza. Toutes les parties doivent respecter et appliquer pleinement la résolution. Nous nous félicitons donc de la pause humanitaire qui a débuté le 21 novembre et qui a été prolongée. Mais force est de constater que ce n'est pas la solution. Il ne peut s'agir que de l'entame d'un processus de paix durable

et d'un cessez-le-feu permanent. Nous regrettons qu'il ait fallu environ sept semaines pour que la pause humanitaire soit décidée. Il est scandaleux qu'environ 15 000 civils innocents, dont environ 6 000 enfants, aient dû mourir avant que l'accord sur la pause humanitaire ne soit conclu. Cet accord n'est intervenu qu'après que Gaza soit devenue un enfer sur terre et un cimetière pour enfants, que la moitié des maisons et des bâtiments de Gaza aient été réduits à l'état de décombres et que plus d'un million de résidents aient été déplacés de force. Cette pause n'a été décidée qu'après que plus de 100 membres du personnel des Nations Unies aient perdu la vie, faisant de Gaza le conflit le plus meurtrier à ce jour pour les employés de l'Organisation.

Nous ne saurions tolérer la poursuite du massacre d'innocents. Plus aucun enfant ne doit mourir, être mutilé ou devenir orphelin. Nous devons mettre un terme à la guerre et ne plus jamais permettre que les mains de qui ce soit soient tachées du sang d'innocents, que ce soit directement ou par complicité. La Malaisie demande au Conseil de sécurité de tenir compte du cri retentissant des citoyens du monde entier qui réclament un cessez-le-feu, ainsi que des appels sans équivoque lancés à plusieurs reprises par la majorité des États Membres de l'ONU, les organismes des Nations Unies et le Secrétaire général. Notre objectif doit être de remédier à la situation humanitaire désastreuse qui règne à Gaza. L'accès humanitaire sans entrave et la fourniture de l'aide humanitaire, y compris les produits de première nécessité tels que la nourriture, l'eau, les médicaments et le carburant, doivent être garantis, à la hauteur des besoins. La Malaisie rejette les déplacements forcés de Palestiniens, qui constituent une violation flagrante du droit international. La Malaisie est vivement préoccupée par l'intention d'Israël d'établir unilatéralement des zones dites sûres, ce qui a été rejeté par l'ONU et d'autres organisations humanitaires.

La seule façon de parvenir à une solution juste et durable à la question palestinienne est d'accorder au peuple palestinien son droit inaliénable à l'autodétermination en créant un État de Palestine libre et indépendant sur la base des frontières d'avant 1967, avec Jérusalem-Est comme capitale. Le Conseil de sécurité doit assumer cette responsabilité et commencer à prendre toutes les mesures qui s'imposent pour faire de la solution des deux États une réalité. Cette solution bénéficie du soutien écrasant de la communauté internationale et est approuvée par de nombreuses résolutions des organes de l'ONU.

Le cycle de violence que subissent depuis longtemps des générations de Palestiniens doit cesser. Ils

doivent sortir de l'obscurité actuelle pour construire un avenir meilleur et plus radieux. Trop de temps a été perdu et trop de vies innocentes ont été sacrifiées. Le monde entier compte sur le Conseil de sécurité. Le Conseil a laissé tomber les Palestiniens à de trop nombreuses reprises et depuis bien trop longtemps. Il est temps d'agir. Il est temps de rectifier les mésaventures historiques des grandes puissances qui, depuis plus de 70 ans, ont provoqué l'une des tueries les plus sanglantes et les plus interminables de l'histoire moderne. Tel est le message clair, non seulement de mes compatriotes malaisiens, mais aussi de tous les citoyens du monde épris de paix.

Le Président (*parle en chinois*) : Je donne maintenant la parole à M. Aboul Gheit.

M. Aboul Gheit (*parle en arabe*) : Je voudrais limiter mon intervention d'aujourd'hui à quatre points principaux.

Premièrement, chaque jour qui passe, la poursuite de l'agression israélienne nous éloigne un peu plus d'une paix durable à l'avenir. Ces massacres et ces destructions massives, d'une part, et la punition collective infligée par l'occupation israélienne, d'autre part, sèment la haine et la colère en Palestine et dans la région pour les années à venir et laissent des plaies béantes qui ne se refermeront pas facilement.

Nous sommes convaincus que tous les membres de nos sociétés arabes et islamiques ressentent une haine croissante en raison de la poursuite des massacres extrêmement violents dont ils sont témoins. Par conséquent, les personnes qui recherchent la paix doivent prendre conscience du grand danger que représente la poursuite d'une guerre ouverte menée de cette manière. Le prix du massacre en cours est payé non seulement par les civils palestiniens, femmes et enfants, qui perdent leur vie ou celle de leurs proches, mais nous le paierons tous également à l'avenir. Il est donc nécessaire d'œuvrer pour mettre fin immédiatement à la guerre, transformer la trêve humanitaire en une trêve prolongée et un cessez-le-feu global, veiller à ce que le calme soit rétabli et aider la population de Gaza à retrouver une vie un tant soit peu normale. C'est la responsabilité première du Conseil, non seulement envers les millions de civils de Gaza, mais aussi envers l'avenir de la paix et de la stabilité dans la région.

Deuxièmement, remédier à la catastrophe humanitaire causée par la machine de guerre israélienne, dont l'horreur est révélée chaque jour, est aussi une responsabilité mondiale urgente. Nous avons vu des habitants de Gaza tenter de regagner les ruines de leurs maisons

détruites dans le nord de la bande de Gaza. Nous avons vu tous les systèmes qui sous-tendent la vie s'effondrer après 50 jours de bombardements massifs.

L'écrasante majorité de la population de Gaza est devenue une population sans abri et déplacée à l'intérieur de son propre pays, ne disposant pas du minimum vital. À cet égard, l'acheminement de l'aide humanitaire au moyen d'un mécanisme durable et efficace fait la différence entre la vie et la mort pour les millions de personnes entassées dans les tentes et les écoles de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) dans le sud du pays. Bon nombre de personnes ne savent pas que l'aide acheminée à Gaza ne répond pas aux besoins minimaux de sa population. Cela ne signifie rien d'autre que condamner à mort des centaines de milliers de personnes. Cela ne signifie rien d'autre que la famine et la propagation d'épidémies.

C'est la responsabilité du Conseil, et nous attendons avec impatience une résolution rapide qui ouvrira la voie à l'entrée de l'aide et des produits de base nécessaires à la subsistance humaine, tels que la nourriture, les médicaments, les vêtements et le carburant, par l'intermédiaire d'un mécanisme rapide et efficace à la mesure de la gravité de l'horrible catastrophe humanitaire, afin d'éviter le scénario inacceptable de la mort causée par la famine ou les maladies, plutôt que par les bombardements.

Troisièmement, bien que l'arrêt de l'agression israélienne soit une priorité absolue, comme l'a indiqué le sommet extraordinaire conjoint de la Ligue des États arabes et de l'Organisation de la coopération islamique, nous ne sommes pas sans savoir qu'il nous faut nous tourner vers l'avenir. Nous demandons également au Conseil de prendre en considération l'horizon politique de cette situation douloureuse. Aussi douloureux, voire honteux, que soit le présent auquel nous assistons, l'avenir ne signifie qu'une chose : l'inévitable nécessité de créer un État palestinien indépendant, sur la base des frontières du 4 juin 1967, avec Jérusalem-Est pour capitale. Il est obsolète d'envisager un avenir pour la bande de Gaza en dehors de cet État ou d'envisager le déplacement de Palestiniens, ou encore d'autres solutions de sécurité similaires, étant donné que ces solutions se sont révélées être un échec lamentable, comme toute personne douée de discernement peut le constater.

Le bon sens nous impose d'œuvrer rapidement à la réalisation de la solution des deux États, dont les paramètres et le mandat sont bien connus et ont été convenus il y a plus de 30 ans. Plus important encore, cette solution fait l'objet d'un consensus international. C'est l'essence

même de l'Initiative de paix arabe, lancée il y a plus de 20 ans. Le seul État qui rejette la solution des deux États est l'occupant. Par conséquent, la mise en œuvre de cette solution sur le terrain exige de faire face à l'occupation avec courage et détermination afin d'éliminer ses illusions bien ancrées sur le fait qu'elle doit conserver tous les territoires et en assurer la sécurité. Cette voie mène à un État d'apartheid, sans droits et sans horizon politique pour le peuple palestinien, et elle a été rejetée par le monde entier.

Le chemin vers une solution à deux États ne passe pas par des négociations sans fin, mais par une volonté internationale décisive de mettre en œuvre cette solution et d'en faire une réalité le plus rapidement possible en mettant fin à l'occupation et en créant un État palestinien indépendant.

Je crois que la guerre actuelle contre le peuple palestinien à Gaza nous offre une occasion que nous devons saisir avant qu'elle ne nous échappe. Nous aspirons à un règlement qui garantisse que ces tragédies ne se reproduiront pas, un règlement qui apporte liberté et dignité au peuple palestinien et sécurité et paix aux Israéliens. Un règlement qui ne sera possible que s'il existe une volonté internationale de le concrétiser sur le terrain par le biais d'une conférence internationale chargée de définir une voie spécifique assortie d'un calendrier précis, et ce, dès que possible, en vue de mettre fin à la dernière occupation militaire de la planète, de créer un État palestinien et de parvenir à une séparation pacifique des deux peuples, avec des garanties de sécurité de la part de la communauté internationale, dans le but de pérenniser ce règlement. Sans un tel règlement, nous assisterons à une sixième, une septième, une dixième, voire une vingtième guerre, jusqu'à la fin du siècle et au-delà.

Quatrièmement et enfin, la guerre contre Gaza a des effets positifs sur l'opinion publique internationale, comme la reconnaissance de l'universalité de nos valeurs morales et le rejet de la politique flagrante de deux poids, deux mesures. Cependant, elle suscite dans le même temps une colère profonde et un sentiment de trahison, en particulier parmi les peuples arabes et islamiques. Je parle de la trahison de l'ordre international, qui est censé être fondé sur des règles et sur le respect du droit international, et de la trahison de ceux qui parlaient sans cesse de valeurs et de moralité et qui ont ensuite changé leur position en fonction de l'évolution de la situation. Il convient dès lors de rétablir la confiance de tous les peuples, en particulier des Arabes et des musulmans, dans la justice des règles internationales.

Nous devons tous et toutes y prêter attention afin de ne pas subir, dans un avenir proche, les conséquences amères de cette colère refoulée. L'histoire nous a appris qu'une telle colère peut être exploitée par l'extrémisme. La voie à suivre pour rétablir la confiance en cette heure de vérité, ainsi que l'a qualifiée avec sincérité le Secrétaire général António Guterres, est claire. Nous devons adopter la bonne position, fondée sur l'humanité et la morale, sans distinction de religion, de race ou de nationalité, en rejetant toute dérogation au droit international humanitaire et en condamnant quiconque viole le droit, sans exception. Nous devons rejeter et condamner tous les massacres de civils, sans adopter une approche sélective. C'est la seule façon de protéger la communauté internationale des maux et des fléaux que sont les conflits de civilisations et de religions, et le Conseil a un rôle fondamental à jouer à cet égard.

La séance est levée à 13 h 25.